Catalogue 96-316F

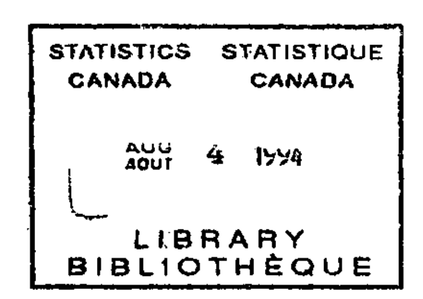
Travailleurs autonomes

LE

CANADA

À L'ÉTUDE





Le Canada à l'étude

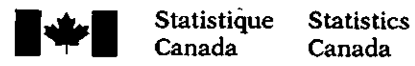
Travailleurs autonomes

Arthur Gardner

N° 96-316F au catalogue

Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.





Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Gardner, Arthur
Travailleurs autonomes

(Le Canada à l'étude)
CS96-316F
Publié aussi en anglais sous le titre :
The Self-Employed

1. Travailleurs indépendants -- Canada -- Statistiques. 2. Canada -- Recensement, 1991. I. Statistique Canada. II. Titre. III. Série : Le Canada à l'étude (Ottawa, Ontario).

HD5728.G3714 1994 331.12'5 C94-931068-9

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

ISBN 0-13-150889-X
Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.

Éditeur : Michael Bickerstaff, Prentice Hall Canada Inc.
Gestionnaire de produit : Lorna Bailie, Statistique Canada

1 2 3 4 5   98 97 96 95 94

Imprimé et relié au Canada.

Distribué par : Prentice Hall Canada Inc.
1870 Birchmount Rd.
Scarborough, Ontario
M1P 2J7

Préface

Le Canada à l'étude est une série de publications qui brosse un tableau de la population canadienne par le biais de l'analyse des données recueillies dans le cadre du recensement de la population et du logement de 1991. Chaque publication aborde un thème différent dans une optique démographique, sociale, culturelle et économique.

Les auteurs de cette série ont voulu rendre leurs analyses instructives et faciles à lire. Ils ont eu recours à des graphiques et à des tableaux descriptifs pour mieux illustrer l'information. Les résultats sont souvent comparés à ceux des recensements précédents, ce qui met en évidence l'évolution du Canada et des Canadiens.

Les publications sont préparées par des analystes de Statistique Canada qui les font revoir par leurs pairs au Bureau même et par des experts de l'extérieur. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la présente publication, qui est à la fois utile et intéressante.

Je veux aussi témoigner ma reconnaissance aux millions de Canadiens qui ont rempli leur questionnaire le 4 juin 1991. Statistique Canada est très fier de pouvoir diffuser aujourd'hui un tel sommaire des résultats du recensement. J'espère que le lecteur prendra plaisir à lire la présente publication, et les autres de la même série.

Le statisticien en chef du Canada
Ivan P. Fellegi

Table des matières

Table des matières (suite)

Liste des tableaux

Table des matières (suite)

Liste des graphiques

Table des matières (fin)

Faits saillants

Les travailleurs autonomes se classent dans deux catégories, selon qu'ils ont ou non du personnel qui travaille pour eux. Les employeurs ont un personnel rémunéré, alors que les travailleurs indépendants n'en ont pas.

- En 1991, moins de 2 % de tous les travailleurs canadiens étaient des travailleurs autonomes dans le secteur de l'agriculture, contre plus de 16 % en 1931.
- Le nombre de travailleurs autonomes a diminué dans toutes les industries au cours des 60 dernières années; il est passé d'un travailleur sur quatre en 1931 à un sur dix en 1991.
- En 1991, près de la moitié des travailleurs autonomes des industries non agricoles étaient des employeurs, comparativement à seulement le quart des travailleurs autonomes en 1931.
- Comme le travail autonome peut exiger de l'expérience de travail et des années de formation, la plupart des travailleurs indépendants et des employeurs sont plus âgés que les employés. L'âge moyen des employés est de 36 ans, comparativement à 42 ans et à 43 ans, respectivement, pour les travailleurs indépendants et les employeurs.
- Les travailleurs autonomes prennent leur retraite à un âge plus avancé. Près de 18 % des travailleurs indépendants et 17 % des employeurs travaillent après l'âge de 55 ans, comparativement à moins de 10 % des employés.
- Le nombre de femmes parmi les employeurs s'est accru considérablement depuis 1931, alors qu'on comptait une femme pour 25 hommes dans cette catégorie de travailleurs pour les industries non agricoles. En 1991, ce rapport a grimpé à une femme pour trois hommes.
- Le fait d'être un employeur a certains fondements familiaux. Près de 60 % des conjointes qui sont des employeurs ont un conjoint qui est également un employeur.
- En partie parce qu'une forte proportion des travailleurs autonomes exercent une profession libérale (p. ex., médecins, avocats, comptables, ingénieurs), le pourcentage d'employeurs (24 %) et de travailleurs indépendants (18 %) ayant un grade universitaire est supérieur au pourcentage d'employés (15 %).

- Les immigrants sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être des travailleurs autonomes. Plus de 11 % des immigrants sont des travailleurs autonomes, contre 8 % des travailleurs nés au Canada.
- Les employeurs travaillent un plus grand nombre d'heures par semaine que les travailleurs indépendants et les employés. Il existe une différence de sept heures entre le nombre moyen d'heures travaillées par les employeurs (47,1) et par les travailleurs indépendants (39,7), et une différence de 10 heures entre les employeurs et les employés (37,2).
- Les services de restauration (p. ex., les restaurants) représentent l'industrie comptant le plus de travailleurs autonomes, soit près de 50 000 personnes ou 4 % de l'ensemble des travailleurs autonomes.
- Les trois professions affichant le taux de travailleurs autonomes le plus élevé sont les suivantes : dentistes (83,0 %), ostéopathes et chiropracteurs (75,5 %), ainsi que peintres, sculpteurs et autres artistes (71,3 %).
- On retrouve cinq hommes pour une femme dans les groupes de professions associés aux revenus les plus élevés, comme les médecins et chirurgiens, les dentistes ainsi que les avocats et notaires.
- Les employeurs gagnent un revenu plus élevé que celui des employés. Cependant, les employés sont mieux rémunérés, en moyenne, que les travailleurs indépendants.

Introduction

Les travailleurs autonomes du Canada forment un groupe qui n'est pas homogène. Les romanciers, les propriétaires de dépanneur, les exploitants agricoles, les médecins, les personnes qui gardent des enfants et les propriétaires de magasins à rayon – aussi différents qu'ils puissent paraître – sont tous susceptibles d'être des travailleurs autonomes.

Les travailleurs autonomes sont officiellement définis, selon le recensement, comme étant des personnes :

(1) qui exploitent une ferme ou une entreprise ou qui exercent une profession, seules ou avec des associés;

(2) qui travaillent comme pigiste ou à contrat;

(3) qui exploitent une franchise de distribution, de vente et de livraison directe d'articles comme des produits de beauté et des journaux;

(4) qui font la pêche avec leur propre matériel ou du matériel loué.

Les travailleurs autonomes sont-ils vieux ou jeunes, bien rémunérés ou mal rémunérés, autodidactes ou scolarisés? Dans quelles industries les retrouve-t-on surtout? Quels genres de travail exercent-ils et combien d'heures travaillent-ils? Prennent-ils une retraite précoce?

La présente étude fait appel aux données du recensement de la population réalisé par Statistique Canada pour répondre à ces questions et à d'autres encore. Bien qu'on y présente les tendances du travail autonome afin de fournir un contexte à l'examen de la situation actuelle, l'objectif de cette étude est d'établir et de comparer le profil des deux groupes de travailleurs autonomes, soit :

(1) les travailleurs indépendants – travailleurs autonomes n'ayant pas de personnel travaillant pour eux;

(2) les employeurs – travailleurs autonomes ayant un personnel travaillant pour eux.

À des fins de comparaison, des données sur les employés (personnes qui travaillent pour une autre personne ou pour une entreprise) sont également incluses dans cette étude.

Le chapitre 1 porte sur les tendances du travail autonome depuis 1931, notamment sur les différences à long terme et à court terme. Le chapitre 2 permet d'examiner les caractéristiques démographiques des travailleurs autonomes. Les données présentées au chapitre 3 ont trait au nombre d'heures et de semaines travaillées par les travailleurs autonomes par rapport aux employés; dans ce chapitre, on traite en outre brièvement de la constitution en société. Au chapitre 4, le travail autonome est examiné en fonction des groupes d'industries. Le chapitre 5 permet de comparer les professions et le revenu d'emploi des deux groupes de travailleurs autonomes. Enfin, la dernière section présente un résumé des principales caractéristiques des travailleurs autonomes au Canada.

Chapitre 1

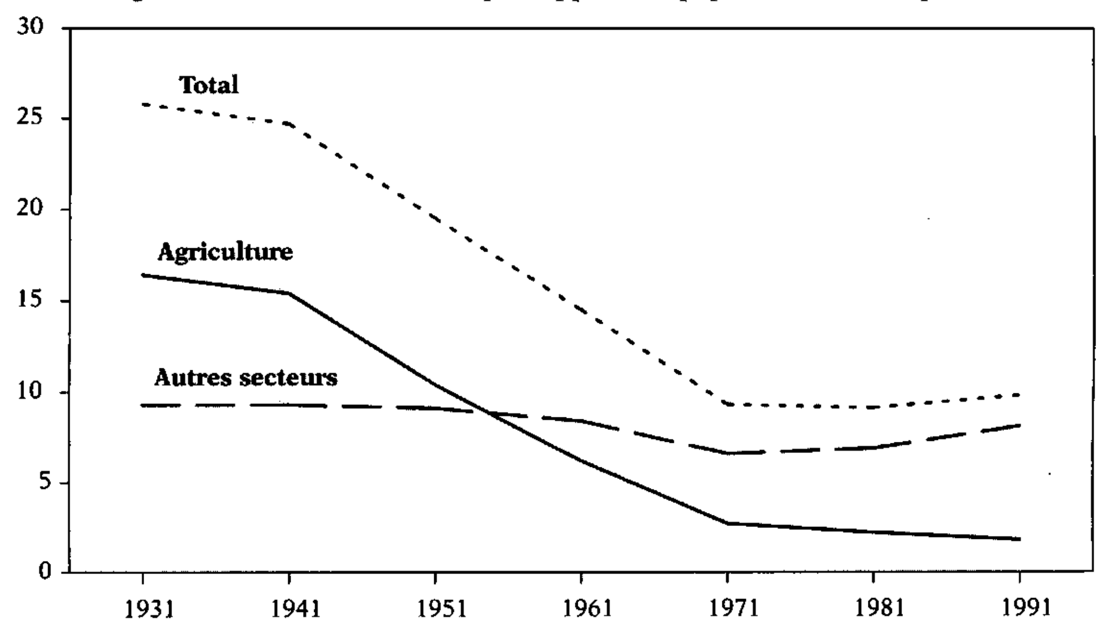
Tendances

Déclin du travail autonome

Au Canada, le travail autonome a connu un formidable recul au cours des 60 dernières années; la proportion de travailleurs autonomes est passée de un travailleur sur quatre à l'époque contre un sur dix aujourd'hui **(graphique 1.1)**. Cette baisse est en grande partie attribuable à la diminution de la part du secteur agricole, au chapitre de l'emploi, au sein de l'économie canadienne. En 1931, plus de 16 % de tous les travailleurs étaient des travailleurs autonomes dans le secteur de l'agriculture; en 1991, ce pourcentage était tombé à moins de 2 %. Au cours de la même période, le travail autonome non agricole est resté relativement stable; de 9 % de la population active expérimentée en 1931, le pourcentage de travailleurs autonomes non agricoles est descendu à moins de 7 % en 1971, avant de monter à 8 % en 1991.

Malgré une diminution de la part du secteur agricole au chapitre de l'emploi, le nombre relativement élevé de travailleurs autonomes dans ce secteur et les caractéristiques uniques de ces derniers masquent souvent des tendances intéressantes dans le reste de la population active. Comme la présente étude porte sur le travail autonome non agricole, le lecteur ne trouvera pas de données sur la main-d'oeuvre agricole dans les tableaux et les graphiques, sauf dans le présent chapitre. Un bref examen du travail autonome agricole figure au sommaire de l'agriculture.

Graphique 1.1
Évolution du travail autonome, 1931 à 1991



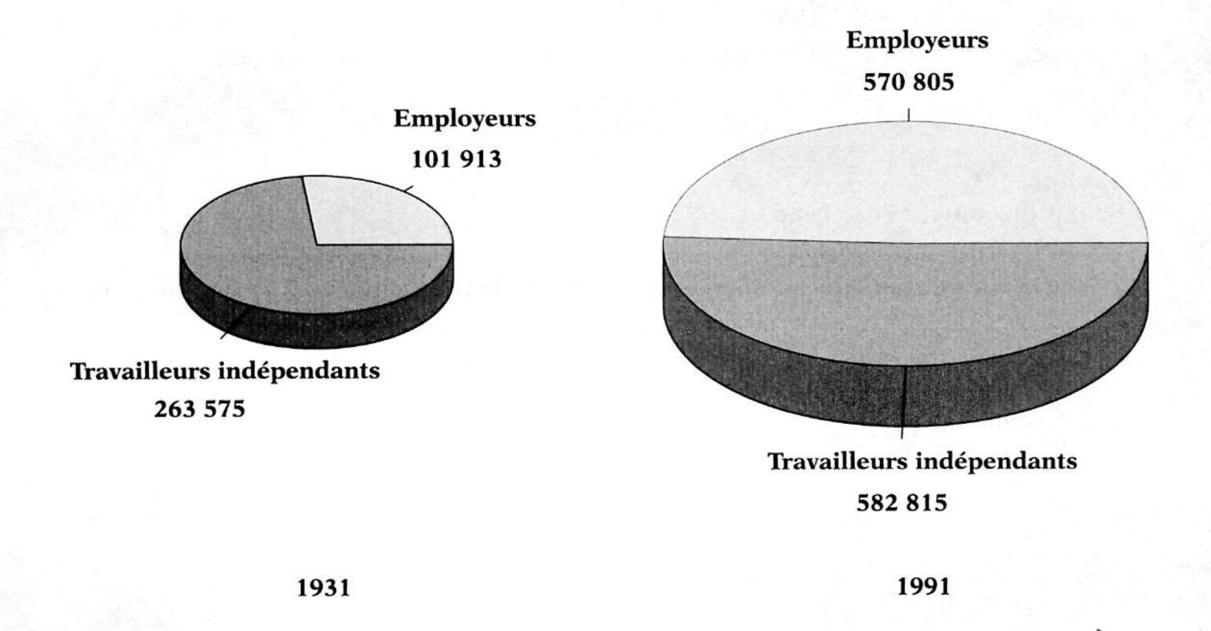
Source : Tableaux sommaires de données, 1931 à 1991.

Bien que le pourcentage global de travailleurs autonomes non agricoles soit demeuré relativement stable depuis 1931, la composition de ce segment de la population active a changé. On observe une tendance à la hausse du nombre d'employeurs par rapport au nombre de travailleurs indépendants **(graphique 1.2)**.

Cette tendance est le reflet de l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Les industries secondaires, où il faut plus de une personne pour accomplir une tâche (p. ex., la fabrication et la construction), ont connu une croissance. De plus, on a observé un fléchissement ou une réorientation des industries axées sur les ressources, telles que la pêche et l'industrie forestière. Alors que, dans ces industries, les personnes ont toujours travaillé seules, il arrive maintenant souvent que le travail est effectué par des «entreprises» de travailleurs.

Le nombre de commerçants indépendants qualifiés (p. ex., cordonniers, ébénistes) a diminué. Ces personnes ont eu de la difficulté à rivaliser avec les moyens de production des grandes entreprises.

Graphique 1.2
Comparaison entre les employeurs et les travailleurs indépendants, 1931 et 1991



Source : Tableaux sommaires de données, 1931 à 1991.

Enfin, même les plus petites entreprises ont tendance aujourd'hui à faire appel à du personnel pour des tâches comme faire la facturation, remplir des formulaires, percevoir les taxes, répondre au téléphone ou acheter du matériel. Les entreprises à travailleur unique ne sont plus aussi faciles à exploiter qu'il y a 60 ans.

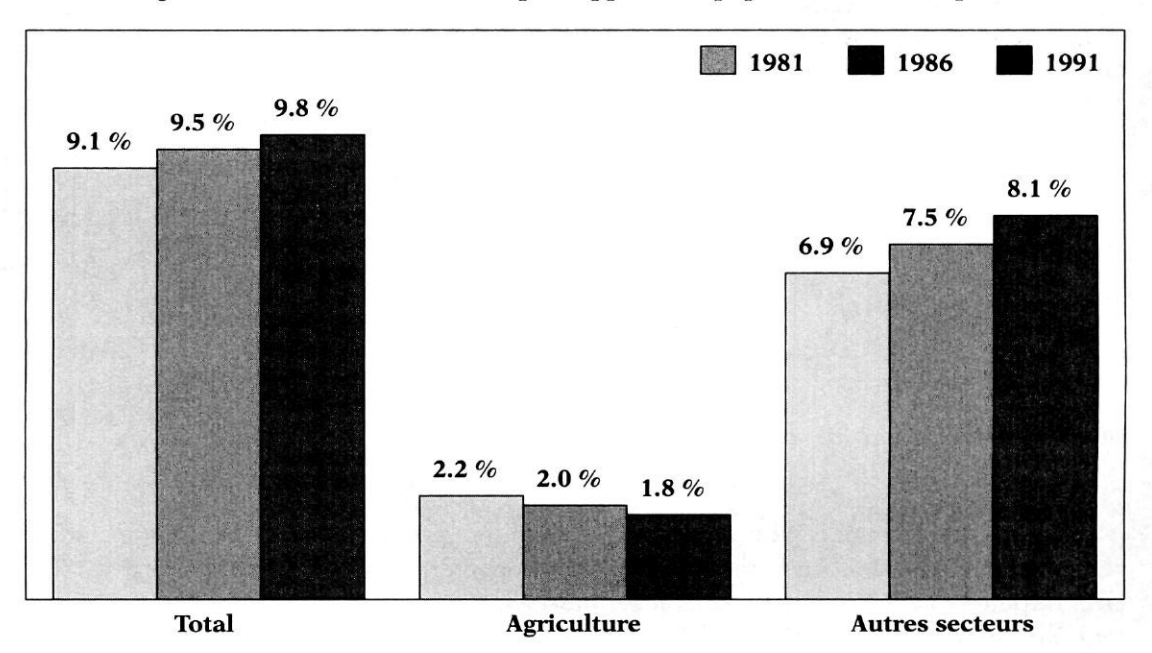
Seulement le quart des travailleurs autonomes non agricoles étaient des employeurs en 1931. Maintenant, près de la moitié d'entre eux déclarent que des personnes travaillent pour eux.

Forte croissance au cours des dernières années

Au cours des dernières années (de 1981 à 1991), l'évolution du travail autonome a été caractérisée par des tendances différentes de celles observées pour la période de 60 ans à l'étude. Le travail autonome agricole a continué de décliner, mais de façon moins prononcée que vers le milieu du siècle. Une forte croissance du travail autonome non agricole au cours de cette période de 10 ans s'est traduite par un essor global du travail autonome **(graphique 1.3).**

Graphique 1.3
Travail autonome, 1981, 1986 et 1991

Pourcentage des travailleurs autonomes par rapport à la population active expérimentée



Source : Tableaux sommaires de données, 1931 à 1991.

De plus, le doublement de la part relative des employeurs[1] parmi les travailleurs autonomes non agricoles, dont il a été question ci-dessus, a en fait comporté une légère baisse entre 1981 et 1991, de 54 % à 49 %.

1 La part relative des employeurs, également appelée **taux d'employeurs**, est calculée en divisant le nombre d'employeurs dans la population active expérimentée pour la catégorie ou la sous-catégorie examinée par le nombre total de travailleurs autonomes dans cette catégorie. Par exemple, 74 360 travailleurs autonomes sont dénombrés parmi la population ayant immigré au Canada entre 1961 et 1970. De ce nombre, 39 770 sont des employeurs. Le **taux d'employeurs** pour cette population est donc de 53,5 %, soit 39 770/74 360.

Renversement des tendances

Les tendances à long terme et à court terme du travail autonome sont contradictoires. À long terme, il est évident que le travail autonome a décliné, que la part des employeurs parmi les travailleurs autonomes s'est accrue et que le nombre de travailleurs autonomes agricoles a subi une forte baisse. Il convient également de souligner la croissance rapide du travail autonome au cours des dernières années, le rôle de plus en plus important du travailleur indépendant et la diminution graduelle du nombre de travailleurs autonomes dans le secteur de l'agriculture.

Bien que ces deux séries d'observations soient exactes dans leur contexte, tout énoncé sur les tendances du travail autonome doit se rapporter à la période de référence à l'étude. Les tableaux sommaires de données présente des données sur les travailleurs autonomes agricoles et non agricoles au Canada, selon le sexe et l'année de recensement, de 1931 à 1991. Le lecteur peut ainsi examiner des périodes différentes de celles choisies ici.

Chapitre
2

Caractéristiques démographiques

Bien que les travailleurs autonomes ne forment pas un groupe homogène, ils ont certaines caractéristiques en commun. Par rapport aux employés, ils affichent des répartitions relativement différentes selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la structure de la famille, la scolarité et l'immigration. L'examen de ces répartitions révèle certains aspects qui permettent de relever les caractéristiques distinctives des travailleurs autonomes, comme leur tendance à travailler jusqu'à un âge plus avancé.

Âge

La marque de la maturité

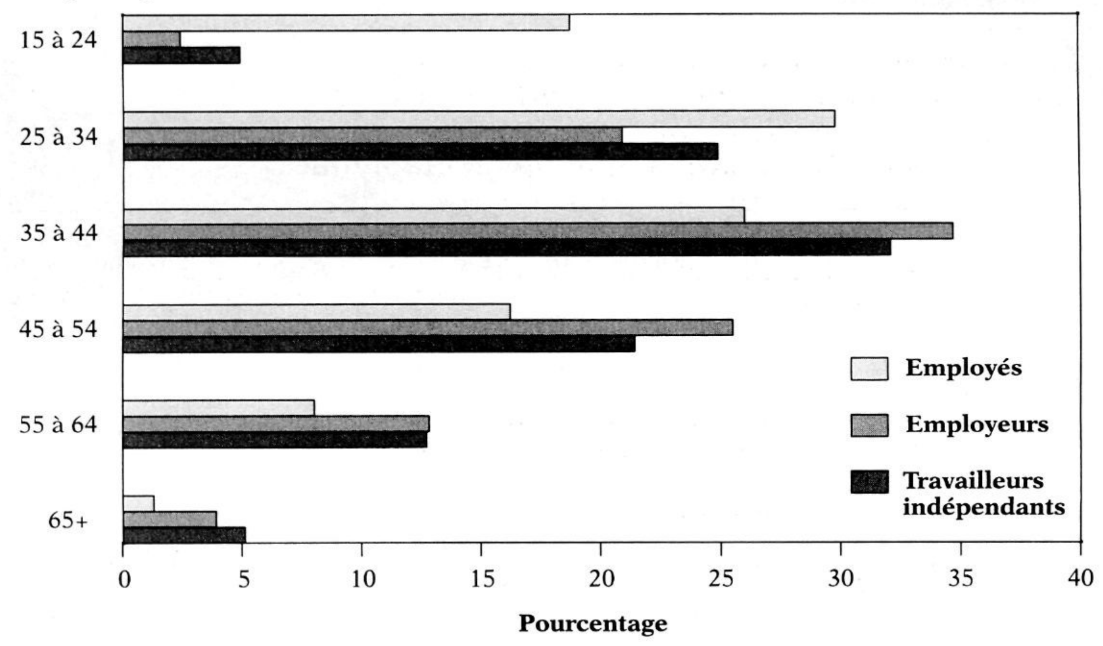
Les travailleurs autonomes sont plus âgés **(graphique 2.1)**. Le groupe d'âge ayant l'effectif le plus nombreux, tant chez les employeurs que chez les travailleurs indépendants, est celui des personnes de 35 à 44 ans, alors que très peu de ces travailleurs ont moins de 25 ans.

Les employés sont les plus jeunes; près de 20 % d'entre eux ont moins de 25 ans (nombre d'entre eux sont étudiants en même temps que travailleurs). C'est dans le groupe des personnes de 25 à 34 ans qu'ils sont le plus nombreux. L'âge moyen des employés est de 36 ans, comparativement à 42 ans et à 43 ans, respectivement, pour les travailleurs indépendants et les employeurs.

On constate sans surprise que les travailleurs autonomes sont plus âgés, étant donné qu'il faut souvent de l'expérience professionnelle et des années de formation pour exercer un travail autonome. Il est difficile d'obtenir un diplôme de médecin ou d'ingénieur à 16 ans, tout comme il faut souvent quelques années avant de pouvoir réunir le capital nécessaire pour mettre sur pied une entreprise.

Graphique 2.1
Répartitions par âge selon la catégorie de travailleurs





Nota : Industries non agricoles uniquement.

Source: Données non publiées du recensement de 1991.

Les travailleurs autonomes travaillent jusqu'à un âge plus avancé

Les travailleurs autonomes sont plus susceptibles que les employés de travailler jusqu'à un âge avancé. Près de 18 % des travailleurs indépendants et 17 % des employeurs travaillent après l'âge de 55 ans, comparativement à moins de 10 % des employés.

Cette tendance peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Par exemple, même si la contribution directe à des REER et le recours à d'autres méthodes d'épargne sont devenus courants, l'absence de régimes de retraite structurés pour les travailleurs autonomes peut être néfaste pour certains d'entre eux, les obligeant peut-être à continuer de travailler plus longtemps alors qu'ils auraient préféré mettre un terme à leur carrière.

En revanche, étant donné la flexibilité liée au fait d'être son propre patron et l'absence de règles prédéterminées concernant la mise à la retraite, le travailleur autonome peut être en mesure de travailler jusqu'à un âge plus avancé et de prendre graduellement sa retraite, en choisissant de travailler moins d'heures et de se reposer davantage sur ses employés.

Sexe

Prédominance masculine

Les travailleurs autonomes sont majoritairement des hommes; en effet, deux travailleurs indépendants sur trois et trois employeurs sur quatre sont des hommes **(tableau 2.1)**. Bien que cette prédominance masculine caractérise le travail autonome depuis longtemps, surtout dans le cas des employeurs, la situation change. En 1931, il y avait 25 hommes pour une femme dans les industries non agricoles. Même si on remonte seulement à 1981, il y avait cinq hommes pour une femme. Le rapport actuel, de trois hommes pour une femme, indique certainement que le nombre de femmes entrepreneurs est aujourd'hui plus élevé que dans le passé.

Tableau 2.1
Répartition de la population active expérimentée selon l'âge, par pourcentage d'hommes, selon certaines catégories de travailleurs

Groupe d'âge	Employés		Employeurs		Travailleurs indépendants	
	Nombre	% d'hommes	Nombre	% d'hommes	Nombre	% d'hommes
Tous les groupes d'âge	**12 518 785**	**53,3**	**570 405**	**75,7**	**580 920**	**66,1**
15 à 24	2 350 835	51,5	13 360	72,0	28 110	65,8
25 à 34	3 731 890	53,2	118 780	73,0	144 855	61,8
35 à 44	3 247 315	52,1	197 755	74,6	181 075	63,7
45 à 54	2 027 110	54,0	145 055	76,3	124 035	68,3
55 à 64	1 003 530	59,6	73 260	80,9	73 515	74,1
65+	158 090	59,5	22 190	80,9	29 330	72,9

Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

État matrimonial et famille

Les travailleurs autonomes sont plus souvent mariés

Il n'est pas étonnant qu'on compte moins de travailleurs autonomes parmi les célibataires, puisqu'il a déjà été démontré que les jeunes sont moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes. Les tendances affichées par les hommes et les femmes célibataires

sont similaires : dans les deux cas, le taux de travailleurs autonomes[1] pour les célibataires correspond à moins de la moitié du taux global.

Tant chez les hommes que chez les femmes, la catégorie des personnes mariées et vivant avec leur conjoint affiche la plus forte proportion d'employeurs, alors que la plus faible proportion se retrouve dans la catégorie des célibataires. La section ci-après permet d'étudier la question de plus près.

Tableau 2.2
Taux de travailleurs autonomes (1) selon l'état matrimonial et le sexe

État matrimonial	Taux de travailleurs autonomes	
	Hommes	**Femmes**
Ensemble	**10,9**	5,4
Célibataire	4,8	2,1
Marié(e) – Total (1)	13,3	6,6
Marié(e) – Conjoint(e) absent(e) (2)	11,5	4,9
Marié(e) – Conjoint(e) présent(e)	13,4	6,7
Veuf(ve)	16,4	7,8
Divorcé(e)	12,7	5,3

(1) Dans ce tableau, la population comprend uniquement les logements privés occupés.
(2) Comprend les personnes séparées, ainsi que les autres personnes absentes pour une longue période.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

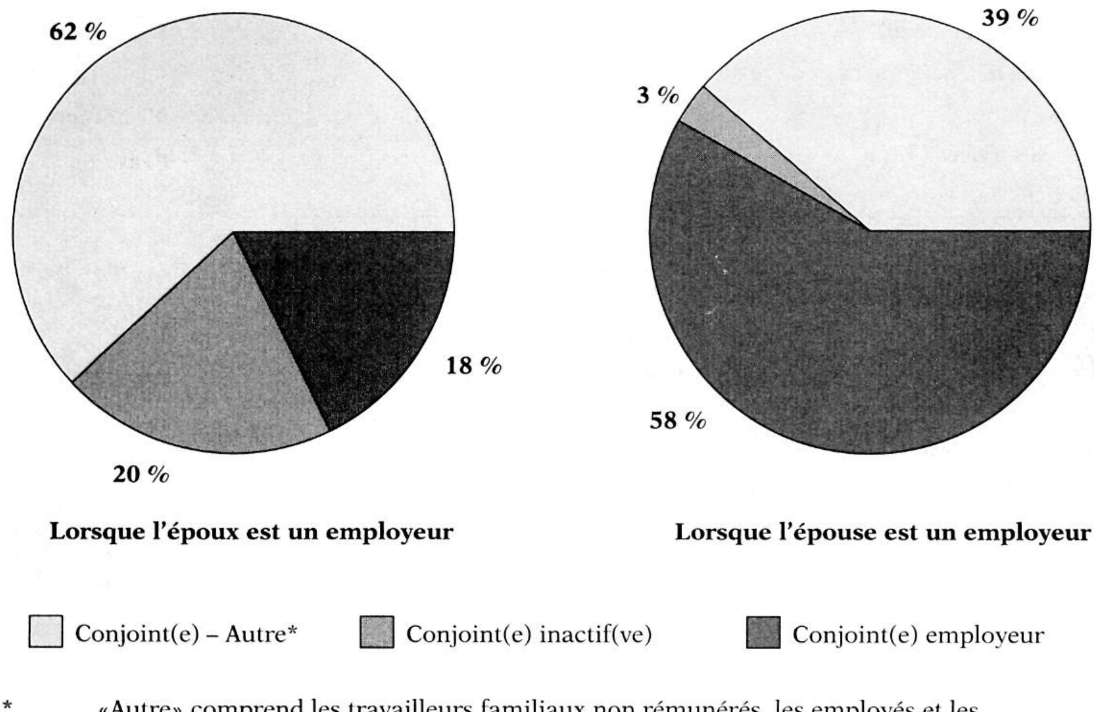
Forte influence de la famille

Les caractéristiques des familles époux-épouse (les familles où l'époux et l'épouse sont présents à la maison) viennent compléter ce tableau. De ces données, il ressort une statistique qui est particulièrement intéressante : dans plus de 60 000 familles au Canada, l'époux et l'épouse sont tous deux des employeurs. Près de 60 % des épouses qui sont des employeurs ont un époux qui est également un employeur. Dans plus de 80 % de ces cas, les deux conjoints appartiennent au même groupe d'industries, qui est le niveau le plus détaillé auquel les données du recensement sont classées.

1 Le **taux de travailleurs autonomes** est calculé en divisant le nombre de travailleurs autonomes dans la population active expérimentée pour la catégorie ou la sous-catégorie visée par le nombre total de personnes dans cette catégorie. Par exemple, la population active expérimentée compte 2 036 140 hommes célibataires. De ce nombre, 97 990 sont des travailleurs autonomes. Le **taux de travailleurs autonomes** pour les hommes célibataires est donc de 4,8 %, soit 97 990/2 036 140.

Bien qu'on ne puisse pas présumer qu'il s'agit dans tous les cas d'associations ou d'entreprises partagées, il est probable que ce soit souvent le cas. Bien que le pourcentage ne soit pas aussi élevé, les données ont également révélé que 20 % des époux qui sont des employeurs ont une épouse qui est également un employeur **(graphique 2.2)**.

Graphique 2.2
Employeurs par catégorie de travailleurs de l'époux ou de l'épouse



* «Autre» comprend les travailleurs familiaux non rémunérés, les employés et les travailleurs indépendants.

Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

L'examen des données sur l'industrie pour ces familles époux-épouse **(tableau 2.3)** permet de constater que nombre de divisions d'industries dans lesquelles se classent une proportion élevée de réponses «même industrie» pour l'époux et l'épouse sont des divisions où on retrouve davantage de femmes que d'hommes. C'est le cas pour les services d'hébergement et de restauration (p. ex., les restaurants) et le commerce de détail (p. ex., les dépanneurs). Il s'agit de deux divisions dans lesquelles 90 % des époux et épouses employeurs se classent dans la même industrie. Ce sont en outre des industries qui se prêtent bien à la copropriété et à la collaboration.

Tableau 2.3
Les cinq premières divisions d'industries classées selon le nombre de familles où l'époux et l'épouse sont des employeurs au sein de la population active

Division d'industries	Nombre de familles	Époux et épouse dans la même industrie (1)
		Pourcentage
Toutes les industries (2)	**64 115**	**83,7**
Commerce de détail	17 145	89,8
Services d'hébergement et de restauration	8 835	94,1
Construction	7 465	75,6
Autres services (3)	5 865	86,6
Services aux entreprises	5 490	65,5

(1) L'industrie correspondante était la même au niveau de codage le plus détaillé (c.-à-d. le groupe d'industries).
(2) Comprend toutes les autres industries non indiquées.
(3) Comprend toute une gamme d'industries, allant de la réparation de chaussures à la garde d'enfants.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Selon les données ci-dessus, l'«entreprise familiale» est presque la norme pour les femmes, et un facteur important pour les hommes. De plus, ces faits aident à expliquer pourquoi les femmes/hommes mariés affichent un taux d'employeurs si élevé.

Scolarité

Des travailleurs scolarisés

Pour tous les niveaux de scolarité, mis à part le plus élevé, on observe peu d'écart entre les différentes catégories de travailleurs. Notamment, le nombre de travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires/certificat d'une école de métiers uniquement ou moins est similaire pour les trois groupes **(tableau 2.4)**.

La différence est plus marquée lorsque l'on compare le nombre de travailleurs ayant un grade universitaire. En 1991, un employeur sur quatre avait un grade universitaire, contre un sur cinq dans le cas des travailleurs indépendants et un peu plus de 15 % dans le cas des employés.

Tableau 2.4
Répartition en pourcentage de la population active expérimentée selon le plus haut niveau de scolarité pour différentes catégories de travailleurs

Scolarité	Employés	Travailleurs autonomes		
		Total	Employeurs	Travailleurs indépendants
		Pourcentage		
Tous les niveaux de scolarité	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Sans diplôme d'études secondaires	26,5	25,4	24,8	26,0
Diplôme d'études secondaires/certificat d'une école de métiers uniquement	20,4	18,4	18,7	18,1
Études postsecondaires partielles, sans certificat	12,8	9,9	9,3	10,6
Certificat d'études postsecondaires	25,8	25,4	23,8	27,0
Grade universitaire	14,5	20,9	23,5	18,4

Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Si on compare les professions exercées par les travailleurs autonomes et les employés, on remarque des différences au chapitre du nombre de travailleurs ayant une scolarité élevée. Chez les travailleurs autonomes, les professions libérales qui nécessitent un grade universitaire, tels que les médecins, les avocats, les comptables et les ingénieurs, représentent un pourcentage élevé des travailleurs. Chez les employés, les professions exigeant le même type de formation, tels que les infirmiers et les enseignants, ne représentent pas une part aussi importante des travailleurs.

Immigration

Tendance évidente vers le travail autonome

Les immigrants sont beaucoup plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être des travailleurs autonomes **(tableau 2.5)**. Plus de 11 % des immigrants sont des travailleurs autonomes, contre 8 % des travailleurs nés au Canada. Ce n'est que dans le tout dernier groupe d'immigrants (1986-1991) qu'il y a proportionnellement moins de travailleurs autonomes, probablement parce que les immigrants, par rapport au reste de la population, ont généralement moins de scolarité et moins de capital, et qu'ils comptent une plus forte proportion d'étudiants en recyclage professionnel.

L'âge de ces immigrants récents n'est pas un facteur qui contribue aux différences qui existent entre les taux de travailleurs autonomes. Bien que cette étude ne présente pas de données complètes sur l'âge pour toutes les périodes d'immigration, on observe peu de différence entre la répartition selon l'âge des immigrants récents et celle de l'ensemble de la population active née au Canada.

Les taux relativement élevés de travailleurs autonomes qu'affichent les immigrants restent élevés si l'on considère d'autres caractéristiques. Par exemple, les immigrantes sont plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'exercer un travail autonome, avec un taux de travailleurs autonomes de 7 % contre 5 %. Il en va de même pour les hommes (15 % contre 10 %). Cette observation s'applique en outre peu importe l'âge ou l'industrie. Par exemple, les immigrants de moins de 25 ans affichent un faible taux de travailleurs autonomes (2,1 %). Chez les travailleurs du même groupe d'âge nés au Canada, ce pourcentage est encore plus bas (1,7 %).

Tableau 2.5
Taux de travailleurs autonomes et taux d'employeurs pour la population active expérimentée selon la période d'immigration

Situation vis-à-vis de l'immigration et période d'immigration	Nombre	Taux de travailleurs autonomes	Taux d'employeurs
Toutes les personnes	**13 698 895**	**8,4**	**49,5**
Résidents non permanents (1)	106 630	4,5	40,7
Population née au Canada	11 029 025	7,8	49,1
Population des immigrants	2 563 240	11,3	51,1
Avant 1961	527 370	15,7	52,6
1961-1970	611 880	12,2	53,5
1971-1980	757 745	10,4	51,8
1981-1985	252 135	9,6	45,8
1986-1991	414 105	7,0	43,1
1981-1991	666 245	8,0	44,4

(1) Le terme «résidents non permanents» désigne les personnes qui sont dans une situation bien précise vis-à-vis de l'immigration (p. ex., titulaires d'un permis de séjour pour étudiants et revendicateurs du statut de réfugié), qui ont été dénombrées pour la première fois en 1991. Cette catégorie est incluse ici à des fins d'exhaustivité.

Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Chapitre 3

Caractéristiques du travail

Heures travaillées

Différence marquée quant au nombre d'heures travaillées

Les travailleurs autonomes travaillent un plus grand nombre d'heures que les employés; de plus, chez les travailleurs autonomes, le nombre d'heures travaillées est beaucoup plus élevé dans le cas des employeurs que des travailleurs indépendants **(tableau 3.1)**.

Tableau 3.1
Nombre moyen d'heures(1) travaillées pour la population active occupée selon le sexe et la catégorie de travailleurs

Sexe	Employés	Travailleurs autonomes		
		Total	Employeurs	Travailleurs indépendants
Les deux sexes	**37,2**	**43,4**	**47,1**	**39,7**
Hommes	40,2	46,0	48,9	42,7
Femmes	33,7	37,1	41,4	34,0

(1) Le nombre moyen d'heures correspond au nombre d'heures travaillées au cours de la semaine ayant précédé le recensement; il ne s'agit donc pas du nombre «habituel» d'heures travaillées, mais du nombre d'heures travaillées au cours d'une semaine donnée dans l'année.

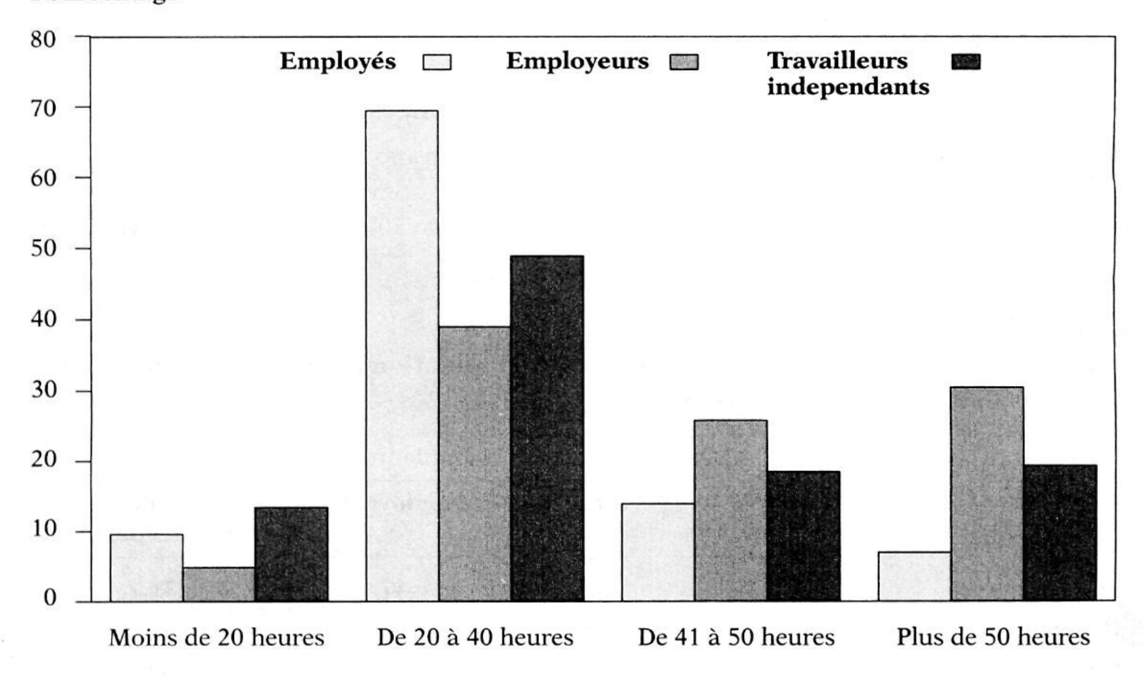
Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

On observe une différence de 10 heures entre le nombre moyen d'heures travaillées des employeurs et celui des employés. La différence est beaucoup moindre entre les employés et les travailleurs indépendants, bien que le sexe soit un facteur à ne pas négliger. Les employées et les travailleuses indépendantes travaillent presque le même nombre d'heures, alors qu'on relève une différence de 2,5 heures dans le cas des hommes.

Des différences entre les employeurs et les employés sont également observables en ce qui touche la répartition des heures **(graphique 3.1)**. Seulement 7 % des employés travaillent plus de 50 heures par semaine. En revanche, près du tiers des employeurs travaillent plus de 50 heures, et plus de la moitié en travaillent plus de 40. L'écart n'est pas aussi grand à l'autre extrémité de l'échelle – un peu moins de 10 % des employés travaillent moins de 20 heures par semaine, contre près de 5 % des employeurs.

Graphique 3.1
Comparaison des heures travaillées au cours d'une semaine (1) par les employés, les employeurs et les travailleurs indépendants



(1) Il s'agit de la semaine ayant précédé le jour du recensement.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Semaines travaillées

Les employeurs travaillent un plus grand nombre de semaines

Non seulement les employeurs travaillent-ils chaque semaine un plus grand nombre d'heures que les autres travailleurs, mais ils travaillent en outre un plus grand nombre de semaines au cours de l'année **(tableau 3.2)**.

Tableau 3.2
Pourcentage de travailleurs selon le travail et le sexe pour différentes catégories de travailleurs

Sexe	Travail	Employés	Travailleurs autonomes		
			Total	Employeurs	Travailleurs indépendants
		Pourcentage			
Les deux sexes	**A travaillé en 1990**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Temps partiel (1)				
	Moins de 40 semaines	10,8	7,9	3,4	12,3
	40 semaines ou plus	9,3	9,1	5,3	12,7
	Plein temps				
	Moins de 40 semaines	18,3	12,1	9,7	14,5
	40 semaines ou plus	61,6	70,9	81,6	60,5
Hommes	**A travaillé en 1990**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Temps partiel				
	Moins de 40 semaines	7,4	6,0	2,5	9,8
	40 semaines ou plus	4,5	5,2	2,7	8,0
	Plein temps				
	Moins de 40 semaines	19,4	12,8	9,9	16,0
	40 semaines ou plus	68,6	76,0	84,8	66,2
Femmes	**A travaillé en 1990**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Temps partiel				
	Moins de 40 semaines	14,6	12,4	6,0	17,1
	40 semaines ou plus	14,7	18,1	13,1	21,5
	Plein temps				
	Moins de 40 semaines	17,0	10,5	8,9	11,7
	40 semaines ou plus	53,6	58,9	72,0	49,8

(1) Par temps partiel, on entend moins de 30 heures par semaine.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Dans ce cas, les tendances des employés et des travailleurs indépendants sont similaires, et elles diffèrent toutes deux des caractéristiques des employeurs. Plus de 80 % des employeurs travaillent à plein temps la majeure partie de l'année[1], contre seulement 60 % des employés et des travailleurs indépendants. En revanche, moins de un employeur sur dix travaille à temps partiel, comparativement au quart des travailleurs indépendants et à un employé sur cinq. Les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel dans toutes les catégories de travail. Notamment, près de 40 % des travailleuses indépendantes travaillent à temps partiel, et moins de 50 % travaillent à plein temps la majeure partie de l'année.

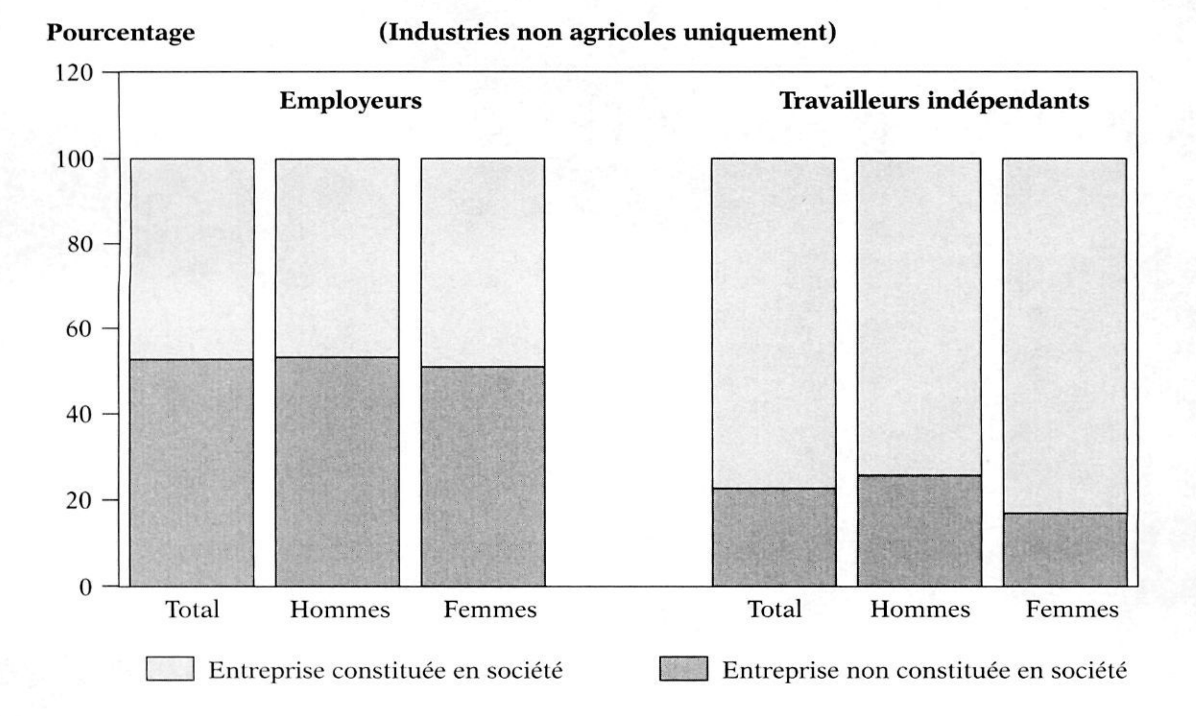
Constitution en société

Il y a une caractéristique qui est exclusive aux travailleurs autonomes. S'ils le souhaitent, ils peuvent constituer leur entreprise en société pour des raisons d'ordre administratif ou fiscal. Beaucoup plus d'employeurs que de travailleurs indépendants ont constitué leur entreprise en société (graphique 3.2). Dans l'ensemble des travailleurs autonomes, plus d'hommes que de femmes l'ont fait, bien que l'écart entre les travailleurs des deux sexes soit faible dans le cas des employeurs.

Le pourcentage de travailleurs autonomes dont l'entreprise est constituée en société s'est accru; il est passé de 23 % de l'ensemble des travailleurs autonomes non agricoles en 1971, à 38 % en 1991.

1 Dans cette étude, on utilise le terme «**majeure partie de l'année**» (40 semaines ou plus) parce que les travailleurs autonomes prennent souvent des vacances ou d'autres congés non rémunérés qui ne sont pas inclus dans le calcul du nombre de semaines travaillées. Pour un travailleur autonome, une année complète de travail compte souvent moins de 49 à 52 semaines, catégorie qui est généralement utilisée pour classer les travailleurs, en général, qui travaillent **toute l'année**.

Graphique 3.2
Répartition en pourcentage des entreprises constituées en société selon la catégorie de travailleurs autonomes et le sexe



Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

La distinction entre les entreprises constituées et non constituées n'est pas aussi utile pour l'étude des caractéristiques générales de la population qu'elle ne l'est pour l'analyse des sociétés ou des entreprises. Il en a été question dans la présente étude afin d'orienter les lecteurs qui sont plus habitués à examiner la situation des travailleurs autonomes de cette façon.

Chapitre 4

Industrie

L'industrie est déterminée en fonction du genre d'entreprise et des activités principales de celle-ci. On utilise, dans le cadre du recensement, une structure de classification des industries à trois niveaux d'agrégation. Elle comprend 18 divisions (A à R), divisées en 75 grands groupes, qui sont subdivisés en 296 groupes détaillés.

Vue d'ensemble

Au niveau des divisions, on observe pour neuf industries des taux de travailleurs autonomes égaux ou supérieurs au niveau moyen de travailleurs autonomes **(graphique 4.1)**. Il ressort au premier abord de la variation dans les taux que le travail autonome est fonction du genre d'industrie.

Les taux les plus élevés sont constatés dans une gamme de secteurs d'activité : dans une division du secteur primaire – Industries de la pêche et du piégeage (plus de 40 %); dans une division du secteur secondaire – Industries de la construction (20 %); dans deux divisions du secteur tertiaire (services) – Industries des services aux entreprises (plus de 20 %) et Autres industries de services (18 %).

À l'opposé, il n'y a pas, par définition, de travail autonome dans le secteur public. En effet, les travailleurs autonomes qui passent des contrats de services avec l'administration publique sont classés selon le secteur d'activité de leur entreprise, p. ex., Services aux entreprises. Il existe d'autres industries où les nombres de travailleurs autonomes sont minimes, notamment les Services d'enseignement, les Industries des mines, les Communications et autres services publics et les Intermédiaires financiers et assurances. Il n'est pas surprenant que les sociétés exerçant leurs activités dans ces industries constituent une part importante de «grandes entreprises» (p. ex. les banques, les compagnies d'assurances, les compagnies de téléphone) ou sont liées au secteur public (p. ex. enseignement élémentaire et secondaire).

Graphique 4.1
Taux de travailleurs autonomes selon la division d'industries



Toutes les industries non agricoles
B – Pêche et piégeage
C – Exploitation forestière et services forestiers
D – Mines
E – Industries manufacturières
F – Construction
G – Transport et entreposage
H – Communications
I – Commerce de gros
J – Commerce de détail
K – Intermédiaires financiers et assurances
L – Services immobiliers
M – Services aux entreprises
N – Services gouvernementaux
O – Services d'enseignement
P – Services de soins de santé et services sociaux
Q – Hébergement et restauration
R – Autres industries de services

0 10 20 30 40 50
Pourcentage

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Industries affichant les taux de travailleurs autonomes les plus élevés

Au niveau le plus détaillé de la classification des industries, soit celui des groupes, on constate que dans 11 industries, le tiers au moins des travailleurs sont des travailleurs autonomes. Le groupe Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux (p. ex., psychologues) affiche le nombre relatif le plus élevé de travailleurs autonomes, la concentration de ces travailleurs se chiffrant à 60 % **(tableau 4.1)**.

Tableau 4.1
Dix premiers groupes d'industries selon la proportion de travailleurs autonomes dans la population active

Groupe d'industries	Nombre de travailleurs autonomes	Taux de travailleurs autonomes	Taux d'employeurs
Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux (1)	2 345	63,9	17,2
Piégeage	565	59,5	8,8
Pêche	18 970	45,6	54,1
Photographes	5 745	44,7	26,3
Autres services (2)	22 230	43,5	13,3
Autres services personnels et domestiques (3)	26 795	39,3	15,0
Théâtres et autres spectacles	11 865	37,3	20,8
Autres industries du transport (4)	13 875	37,2	18,9
Bureaux de conseil en gestion	15 770	36,7	32,1
Salons de coiffure et salons de beauté	33 045	34,6	35,8
Total des 10 premiers groupes	**151 205**		**27,2**

(1) Comprend les cabinets de psychologues, les cabinets de travailleurs sociaux, etc.
(2) Comprend les artistes indépendants, les radiodiffuseurs à la pige, etc.
(3) Comprend diverses industries, des cordonneries jusqu'aux services de garde.
(4) Comprend l'industrie du taxi.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Les taux d'employeurs plutôt faibles indiquent à quel point les travailleurs indépendants dominent dans ces industries comptant un grand nombre de travailleurs autonomes. Seul le groupe Pêche présente une proportion d'employeurs supérieure au taux d'employeurs (49,5 %) pour l'ensemble de la population de travailleurs autonomes.

Industries comptant le plus de travailleurs

La série de graphiques et de tableaux ci-après présente les 10 premiers groupes d'industries selon la taille de la population active (plutôt que selon la proportion de travailleurs autonomes) pour les catégories de travailleurs à l'étude.

Tableau 4.2
Population active dans les 10 premiers groupes d'industries selon le nombre de travailleurs autonomes

Groupe d'industries	Travailleurs autonomes	% de l'ensemble des travailleurs autonomes	Taux d'employeurs
Services de restauration (1)	49 390	4,3	71,9
Promotion et construction de bâtiments résidentiels (2)	48 170	4,2	52,5
Cabinets privés de médecins et de chirurgiens	41 410	3,6	78,6
Travaux d'intérieur et de finition (2)	41 105	3,6	39,4
Magasins d'alimentation – détail (3)	33 770	2,9	66,1
Salons de coiffure et salons de beauté	33 045	2,9	35,8
Industries du camionnage	32 500	2,8	36,6
Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	32 170	2,8	44,5
Études d'avocats et de notaires	28 535	2,5	79,4
Ateliers de réparation de véhicules automobiles	28 175	2,4	57,3
Total pour les 10 premiers groupes	**368 270**	**32,0**	**56,7**

(1) Comprend les restaurants.
(2) Industries de la construction.
(3) Comprend les dépanneurs.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Juste en-dessous du tiers de l'ensemble des travailleurs autonomes sont classés dans les 10 groupes les plus importants **(tableau 4.2)**. L'Industrie des services de restauration comprend plus de 4 % des travailleurs autonomes. Ces groupes affichent des taux d'employeurs plus élevés, soit près de 60 %, contre 50 % pour l'ensemble des travailleurs autonomes. Quelques industries affichent des taux d'employeurs de plus de 70 %, notamment les cabinets de médecins, les études d'avocats et les services de restauration indépendants.

Il est normal que certaines industries comme celle des Travaux d'intérieur et de finition (p. ex., les métiers dans le secteur de la construction) et les Industries du camionnage présentent des taux d'employeurs inférieurs à la moyenne. Toutefois, il est surprenant que les taux d'employeurs pour d'autres petites entreprises comme les Bureaux d'architectes et d'ingénieurs soient plutôt faibles. C'est peut-être attribuable au fait qu'il s'agit de bureaux de conseillers qui font souvent appel au personnel de soutien des sociétés avec lesquelles ils passent des contrats.

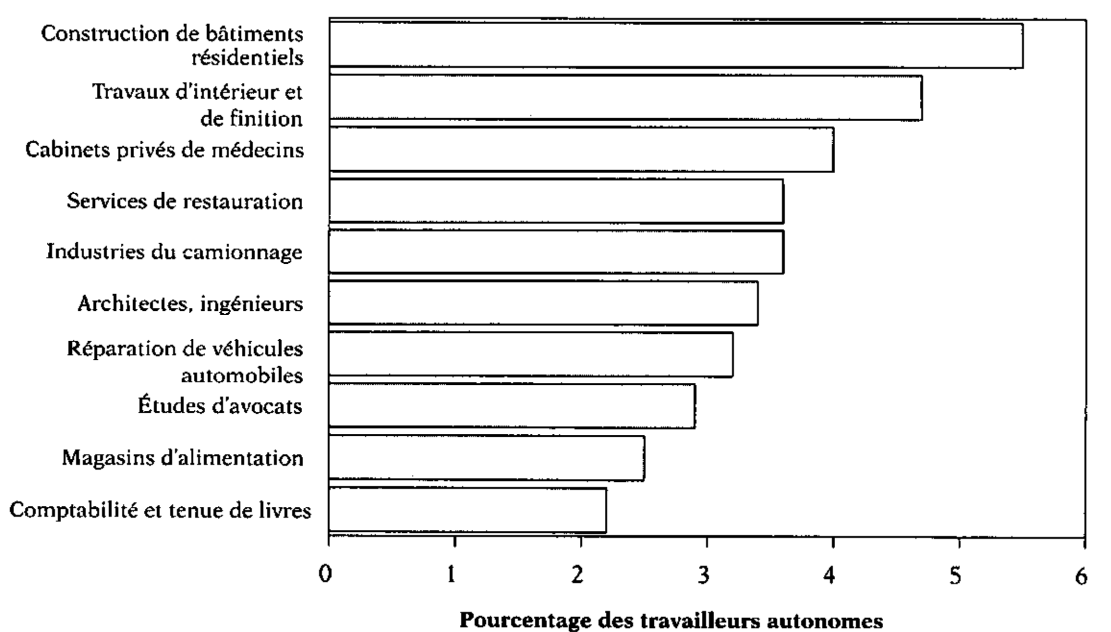
Les industries occupant les trois premiers rangs dans le **tableau 4.2** sont également les trois industries qui comptent le plus d'employeurs au total. Les rangs changent quelque peu parce qu'il y a plus d'employeurs dans les Cabinets privés de médecins et de chirurgiens que dans l'industrie Promotion et construction de bâtiments résidentiels.

On constate par ailleurs que les trois industries qui comptent le plus de travailleurs indépendants sont différentes. Les Autres services personnels suivent les deux industries du secteur de la construction (Travaux d'intérieur et de finition et Promotion et construction de bâtiments résidentiels).

Les industries qui comprennent les plus grands nombres de travailleurs autonomes de sexe masculin ne diffèrent que très légèrement du profil général, ce qui n'est pas surprenant compte tenu que 70 % des travailleurs autonomes sont des hommes. La seule nouvelle industrie dans les 10 premiers rangs est celle des Services de comptabilité et de tenue de livres **(graphique 4.2)**.

Graphique 4.2
Dix premiers groupes d'industries pour les travailleurs autonomes de sexe masculin

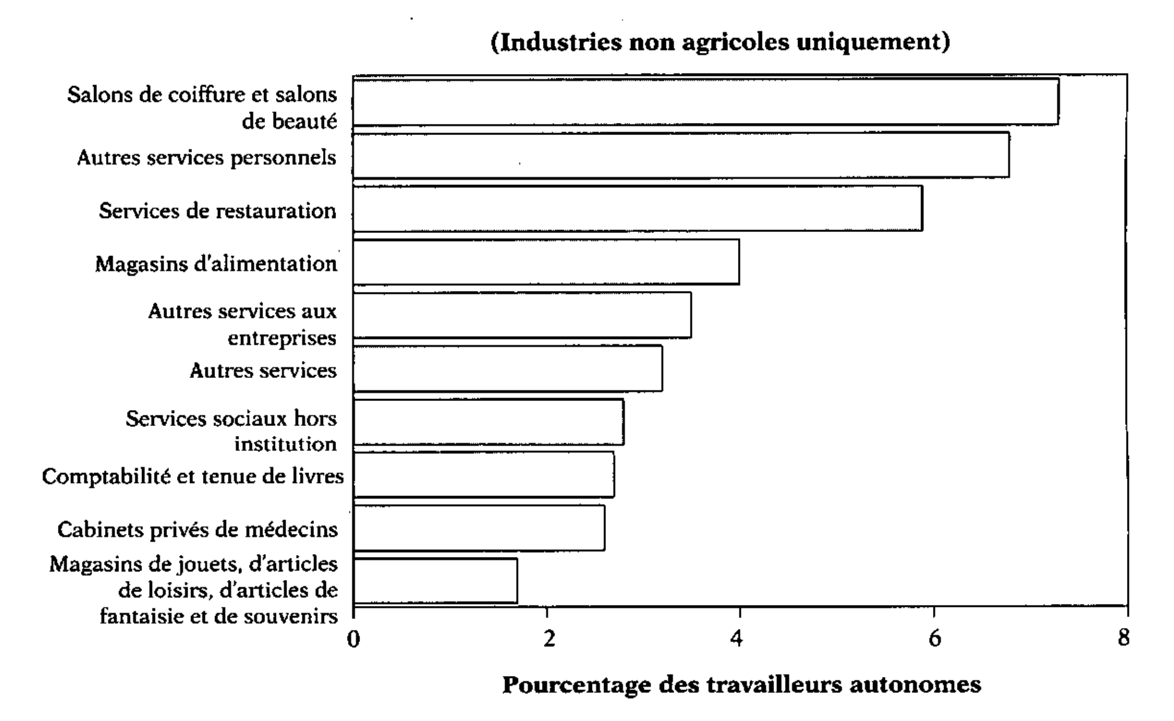




Source : Données non publiées du recensement de 1991.

En revanche, les travailleuses autonomes travaillent dans des industries nettement différentes **(graphique 4.3)**. On relève six industries qui ne font pas partie de la liste globale des 10 premières industries, et il y a plus de travailleuses autonomes dans les industries de services comparativement au secteur professionnel et aux métiers autonomes. Le taux d'employeurs chez les femmes (non présenté ici) est de beaucoup inférieur au taux d'employeurs pour l'ensemble des travailleurs autonomes.

Graphique 4.3
Dix premiers groupes d'industries pour les travailleuses autonomes



Source : Données non publiées du recensement de 1991.

L'examen de ces répartitions selon l'industrie fait ressortir plusieurs points. Premièrement, les taux les plus élevés de travailleurs autonomes correspondent aux industries qui comptent beaucoup de travailleurs indépendants. Deuxièmement, les taux d'employeurs sont plus élevés chez les hommes dans un grand nombre d'industries des travailleurs autonomes. Finalement, on dénombre un plus grand nombre de travailleuses autonomes dans les industries de services. Le chapitre suivant traite des professions et des revenus d'emploi pour faire suite à l'étude des travailleurs autonomes selon les industries.

Chapitre 5

Profession et revenu d'emploi

Lorsqu'on se penche sur les professions, on examine le travail que les gens font par opposition au genre d'entreprise ou d'industrie dans laquelle ils font ce travail. Ainsi, par exemple, tous les travailleurs dans une mine d'or sont classés dans une seule industrie. Par contre, les travailleurs dans cette entreprise minière peuvent avoir diverses professions – mineur, docteur, secrétaire ou comptable – selon le travail particulier qu'ils effectuent. Dans cet exemple, les travailleurs sont des employés; seuls les propriétaires de la mine d'or sont considérés comme des travailleurs autonomes.

Lorsqu'on traite des travailleurs autonomes, la distinction entre l'industrie et la profession est souvent plus floue. Il existe un groupe d'industries Cabinets privés de médecins et de chirurgiens et un groupe de professions Médecins et chirurgiens. Toutefois, on relève des aspects différents du travail autonome lorsqu'on l'examine du point de vue des professions. Par exemple, les administrateurs sont regroupés ensemble et les artistes et artisans sont classés selon ce qu'ils font plutôt que selon ce qu'ils produisent.

Comme c'était le cas pour les industries, les données du recensement sur la profession sont classées selon une structure à trois niveaux d'agrégation. Dans le cas qui nous intéresse, la structure comprend 22 grands groupes, répartis en 80 sous-groupes, divisés à leur tour en 514 groupes de base détaillés.

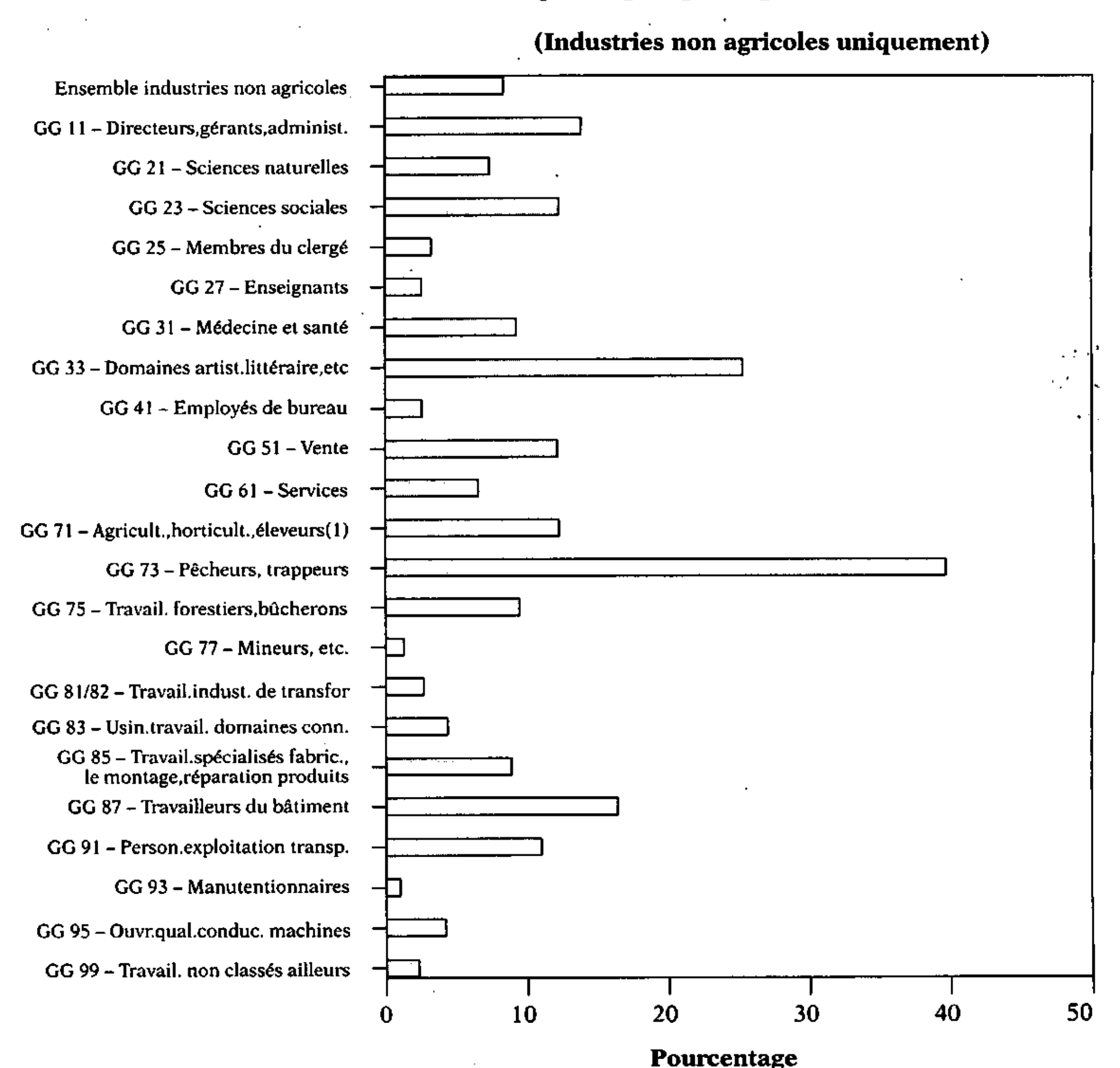
Vue d'ensemble

Les taux de travailleurs autonomes sont plus élevés que la moyenne dans 10 des grands groupes. La catégorie Pêcheurs et trappeurs est de loin la plus importante, affichant un taux de travailleurs autonomes de près de 40 %. Le deuxième groupe par ordre d'importance, Professionnels des domaines artistique et littéraire, présente un taux de travailleurs autonomes beaucoup plus bas, soit 25 %.

La catégorie Pêcheurs et trappeurs mise à part, les taux de travailleurs autonomes selon les grands groupes de professions ne varient pas autant par rapport à la moyenne que les taux établis selon les industries. Il existe toutefois des emplois affichant de fortes proportions de travailleurs autonomes lorsqu'on les analyse du point de vue de la profession, tels que Directeurs, gérants et administrateurs et Travailleurs spécialisés dans la vente, qui se retrouvent dans de nombreuses industries différentes.

D'autres vastes catégories de professions présentent des taux de travailleurs autonomes inférieurs à la moyenne mais des nombres élevés de travailleurs autonomes. Pris ensemble, les trois grands groupes –Travailleurs spécialisés dans les services, Employés de bureau et Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques – comptent 20 % de l'ensemble des travailleurs autonomes en dépit du fait que leurs taux de travailleurs autonomes sont plutôt faibles.

Graphique 5.1
Taux de travailleurs autonomes selon le grand groupe de professions



(1) Les données sur le grand groupe 71, ne portent que sur les professions non reliées à l'agriculture, p. ex., Ouvriers pépiniéristes et assimilés.

Concentrations de travailleurs autonomes dans un petit nombre de professions

Les travailleurs autonomes sont davantage concentrés dans un moins grand nombre de professions. Les 10 groupes de base de professions qui comptent le plus de travailleurs autonomes représentent plus du tiers de l'ensemble des travailleurs autonomes. Seulement le quart des employés sont classés dans les 10 premiers groupes de base pour les employés.

Parmi les catégories de travailleurs autonomes, c'est la catégorie des employeurs qui présente les plus fortes concentrations; près de la moitié des employeurs sont classés dans les 10 premiers groupes de base pour les employeurs. Presque 60 % des femmes employeurs sont classées dans les 10 groupes comptant le plus de femmes employeurs; ce qui est remarquable si l'on considère qu'il y a plus de 500 groupes.

Forte proportion de travailleurs autonomes dans les professions libérales

Contrairement à ce qui a été constaté au niveau des grands groupes qui ne présentaient pas de situations extrêmes, on relève de nombreux cas de taux élevés de travailleurs autonomes au niveau des groupes de professions détaillés. Dans 27 de ces groupes, les travailleurs autonomes représentent le tiers au moins de la population active; 10 de ces groupes affichent des proportions de travailleurs autonomes supérieures à 50 % **(tableau 5.1)**.

Tableau 5.1
Dix premiers groupes de professions selon la proportion de travailleurs autonomes dans la population active

Groupe de professions	Nombre de travailleurs autonomes	Taux de travailleurs autonomes	Taux d'employeurs
Dentistes	10 645	83,0	89,1
Ostéopathes et chiropracteurs	3 060	75,5	79,1
Peintres, sculpteurs et autres artistes	8 145	71,3	9,6
Denturologistes	1 300	67,7	45,0
Optométristes	2 165	65,1	79,7
Capitaines et officiers de bateaux de pêche	2 370	60,1	85,4
Médecins et chirurgiens	32 685	60,0	73,9
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	880	53,8	19,9
Trappeurs	500	52,6	5,0
Contremaîtres : fabrication de produits en bois (1)	2 675	51,0	89,3
Total pour les dix premiers groupes	**64 425**		**67,9**

(1) Comprend notamment les ébénistes et les menuisiers.
Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Dans le cas des industries comptant les plus fortes proportions de travailleurs autonomes, on a constaté que les taux d'employeurs étaient faibles (c.-à-d. seulement un sur quatre) et qu'il y avait peu d'industries dans les secteurs des professions libérales. La tendance relative à la profession est assez différente : les deux tiers des travailleurs autonomes dans les 10 groupes de professions présentant les plus fortes proportions de travailleurs autonomes sont des employeurs. En outre, les groupes professions libérales dominent dans cette liste.

Professions comptant le plus de travailleurs

Les groupes de professions comptant le plus de travailleurs autonomes **(tableau 5.2)** sont fort différents des groupes qui affichent les taux de travailleurs autonomes les plus élevés.

Tableau 5.2
Population active expérimentée dans les 10 premiers groupes de professions pour les travailleurs autonomes

Groupe de professions	Nombre	% de l'ensemble des travailleurs autonomes	Taux d'employeurs	Taux de masculinité
Vendeurs et commis – marchandises	57 570	5,0	10,9	1,8
Surveillants : vendeurs de marchandises	52 960	4,6	99,9	1,9
Directeurs des ventes et de la publicité	49 545	4,3	73,6	2,5
Directeurs généraux et autres cadres supérieurs	48 835	4,2	78,8	5,3
Charpentiers et travailleurs assimilés	34 455	3,0	29,8	77,3
Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés	33 615	2,9	34,5	0,3
Médecins et chirurgiens	32 685	2,8	73,9	3,6
Contremaîtres : autres travailleurs du bâtiment	31 340	2,7	73,4	48,0
Autres directeurs et administrateurs	30 080	2,6	73,0	2,3
Conducteurs de camion	29 390	2,6	73,0	29,9
Total pour les 10 premiers groupes	**400 475**	**34,7**		

Nota : Population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Certaines des professions énumérées comptent beaucoup de travailleurs autonomes parce qu'il s'agit de groupes très vastes. Par exemple, même si la catégorie Vendeurs et commis – marchandises affiche un pourcentage de travailleurs autonomes assez faible (8,2 % comparativement à la moyenne de 8,4 %), elle se classe tout de même parmi les 10 premières catégories pour les travailleurs autonomes. En fait, il s'agit du groupe occupant le premier rang tant pour les travailleurs autonomes que pour les employés.

On trouve également dans cette liste les trois premières professions pour les travailleurs autonomes de sexe masculin : Directeurs généraux et autres cadres supérieurs, Vendeurs et commis – marchandises et Directeurs des ventes et de la publicité. Dans le cas des femmes, la profession Barbiers et coiffeurs occupe le premier rang suivie de deux groupes de professions qui ne figurent pas dans la liste globale des 10 premières professions, soit Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants et Teneurs de livres.

Lorsque l'on répartit les catégories selon les travailleurs indépendants **(tableau 5.3)** et selon les employeurs **(tableau 5.4)**, la situation est fort différente. Chaque liste contient quatre nouveaux groupes et l'ordre des groupes est complètement changé.

Tableau 5.3
Dix premiers groupes de professions pour les travailleurs indépendants

Groupe de professions	Nombre	% de l'ensemble des travailleurs indépendants	Taux de masculinité	A travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (1)	
				Nombre	Revenu d'emploi moyen
Vendeurs et commis – marchandises	51 275	8,8	1,6	33 635	23 134
Charpentiers et travailleurs assimilés	24 185	4,2	67,1	13 050	26 683
Conducteurs de camion	22 195	3,8	28,6	16 015	34 125
Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants	22 125	3,8	0,0	12 220	10 435
Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés	22 025	3,8	0,3	14 220	17 739
Directeurs des ventes et de la publicité (2)	13 085	2,3	1,8	9 495	26 445
Teneurs de livres	12 800	2,2	0,2	5 030	23 477
Comptables, vérificateurs et autres agents financiers	11 935	2,1	2,2	7 370	40 201
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	10 575	1,8	83,6	7 970	23 418
Directeurs généraux et autres cadres supérieurs (2)	10 350	1,8	3,4	7 440	38 638
Total pour les 10 premiers groupes	**200 550**	**34,6**		**126 445**	

(1) Le nombre de travailleurs dans chaque profession correspond au total de la population active expérimentée. Toutefois, les chiffres de la colonne revenu d'emploi moyen sont calculés à partir des chiffres relatifs aux travailleurs expérimentés qui ont travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (au moins 40 semaines) en 1990 et ont touché un revenu d'emploi.

(2) Ces types de professions sont incluses du fait qu'elles englobent des travailleurs indépendants qui exercent leurs activités dans de petites sociétés de personnes ou de petites entreprises dans lesquelles ils n'ont pas à gérer du personnel, mais plutôt des activités.

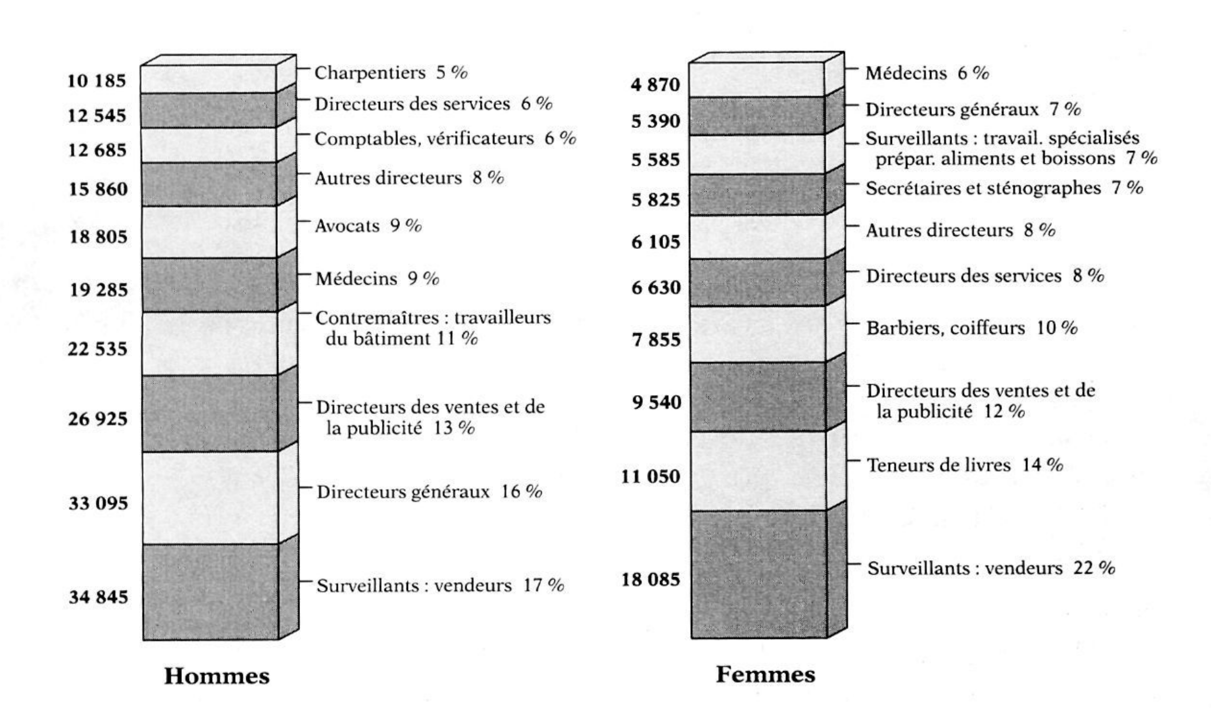
Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

En outre, les employeurs peuvent être classés en deux groupes distincts : le propriétaire-exploitant, dont la profession et le revenu sont fonction de l'entreprise qu'il possède, et le professionnel, qui embauche du personnel, mais dont le revenu dépend de ses propres activités (p. ex., médecin, avocat). En moyenne, les professionnels employeurs affichent les revenus les plus élevés.

Même si les genres de professions pour les employeurs sont différents selon le sexe **(graphique 5.3)**, on ne remarque pas de tendances aussi nettes que la tendance observée relativement aux travailleuses indépendantes (quatre professions dans le domaine des arts). Dans la liste des hommes on relève deux métiers alors qu'il n'y en a aucun dans celle des femmes. De plus, deux professions-employeur pour les femmes (c.-à-d. Teneurs de livres et Secrétaires et sténographes) figurent dans la liste principalement parce qu'elles comptent de nombreuses travailleuses et non parce qu'il s'agit de professions dans lesquelles on trouve habituellement beaucoup d'employeurs.

Graphique 5.3
Dix premiers groupes de professions pour les employeurs selon le sexe



Nota : Les pourcentages sont calculés sur le total pour les 10 premières professions; population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Il faut prendre note de plusieurs points dans la répartition des professions pour la catégorie employeur **(tableau 5.4)**. Certaines de ces professions affichent des revenus d'emploi très élevés et dans le cas des professions qui se trouvent dans les deux listes (employeurs et travailleurs indépendants) le revenu des employeurs est toujours nettement plus élevé.

Tableau 5.4
Dix premiers groupes de professions pour les employeurs

Groupe de professions	Nombre	% de l'ensemble des employeurs	Taux de masculinité	A travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (1)	
				Nombre	Revenu d'emploi moyen
Surveillants : vendeurs de marchandises	52 925	9,3	1,9	44 220	30 237
Directeurs généraux et autres cadres supérieurs	38 480	6,7	6,1	33 995	60 503
Directeurs des ventes et de la publicité	36 465	6,4	2,8	32 255	37 638
Médecins et chirurgiens	24 160	4,2	4,0	21 980	121 627
Contremaîtres : autres travailleurs du bâtiment	23 005	4,0	48,5	17 230	39 229
Autres directeurs et administrateurs	21 965	3,9	2,6	18 620	49 089
Avocats et notaires	21 865	3,8	6,1	20 945	96 893
Directeurs des services	19 175	3,4	1,9	15 740	29 099
Comptables, vérificateurs et autres agents financiers	15 675	2,7	4,2	14 210	66 068
Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes	13 675	2,4	1,4	10 865	25 404
Total pour les 10 premiers groupes	**267 390**	**46,8**		**230 060**	

(1) Le nombre de travailleurs dans chaque profession correspond au total de la population active expérimentée. Toutefois, les chiffres de la colonne revenu d'emploi moyen sont calculés à partir des chiffres relatifs aux travailleurs expérimentés qui ont travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (au moins 40 semaines) en 1990 et ont touché un revenu d'emploi.

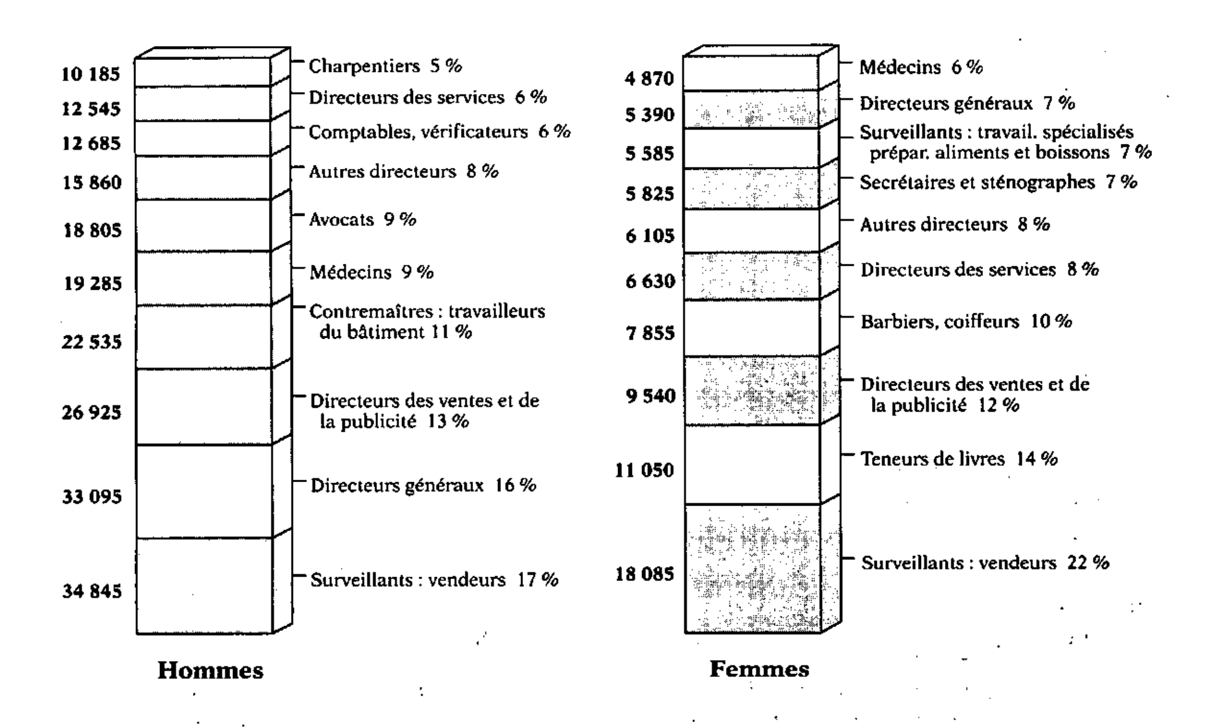
Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

En outre, les employeurs peuvent être classés en deux groupes distincts : le propriétaire-exploitant, dont la profession et le revenu sont fonction de l'entreprise qu'il possède, et le professionnel, qui embauche du personnel, mais dont le revenu dépend de ses propres activités (p. ex., médecin, avocat). En moyenne, les professionnels employeurs affichent les revenus les plus élevés.

Même si les genres de professions pour les employeurs sont différents selon le sexe **(graphique 5.3)**, on ne remarque pas de tendances aussi nettes que la tendance observée relativement aux travailleuses indépendantes (quatre professions dans le domaine des arts). Dans la liste des hommes on relève deux métiers alors qu'il n'y en a aucun dans celle des femmes. De plus, deux professions-employeur pour les femmes (c.-à-d. Teneurs de livres et Secrétaires et sténographes) figurent dans la liste principalement parce qu'elles comptent de nombreuses travailleuses et non parce qu'il s'agit de professions dans lesquelles on trouve habituellement beaucoup d'employeurs.

Graphique 5.3
Dix premiers groupes de professions pour les employeurs selon le sexe



Nota : Les pourcentages sont calculés sur le total pour les 10 premières professions; population active non agricole uniquement.
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Pour donner une idée des emplois occupés par des personnes qui ne sont pas des travailleurs autonomes, le tableau suivant présente les professions selon le nombre d'employés **(tableau 5.5).**

Tableau 5.5
Dix premiers groupes de professions pour les employés

Groupe de professions	Nombre	% de l'ensemble des employés	Taux de masculinité	A travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (1)	
				Nombre	Revenu d'emploi moyen
Vendeurs et commis – marchandises	641 325	5,1	0,8	296 005	26 739
Secrétaires et sténographes	440 380	3,5	0,0	295 350	23 580
Teneurs de livres	358 765	2,9	0,2	234 885	24 810
Caissiers	333 470	2,7	0,1	101 640	17 317
Préposés au service des aliments et boissons	282 665	2,3	0,3	78 760	13 722
Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage	266 925	2,1	1,2	135 575	22 113
Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation	253 720	2,0	0,1	139 285	33 177
Conducteurs de camion	246 695	2,0	30,2	165 585	30 296
Commis généraux de bureau	217 845	1,7	0,2	135 430	24 956
Chefs et cuisiniers	208 775	1,7	1,0	90 040	18 340
Total pour les 10 premiers groupes	**3 250 565**	**26,0**		**1 672 555**	

(1) Le nombre de travailleurs dans chaque profession correspond au total de la population active expérimentée. Toutefois, les chiffres de la colonne revenu d'emploi moyen sont calculés à partir des chiffres relatifs aux travailleurs expérimentés qui ont travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (au moins 40 semaines) en 1990 et ont touché un revenu d'emploi.

Nota : Population active non agricole uniquement.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Le premier point qui ressort de ce tableau c'est la prédominance des femmes (c.-à-d. qu'il y a plus de femmes que d'hommes) dans les professions occupant les rangs les plus élevés pour les employés. Par exemple, le taux de masculinité pour le groupe Secrétaires et sténographes est si bas qu'il est arrondi à 0,0 au niveau de précision pour ce tableau. On remarque également que les revenus d'emploi sont inférieurs pour ces professions. Il n'est pas surprenant, compte tenu de la forte proportion de femmes, que la liste se rapportant uniquement aux femmes est fort similaire à celle-ci (seules les professions Professeurs au niveau primaire et préscolaire et Réceptionnistes viennent s'y ajouter). Toutefois, seulement quatre des professions occupant les premiers rangs pour les hommes figurent dans la présente liste. En effet, dans la liste des 10 premières professions s'appliquant aux hommes uniquement, on trouve davantage de métiers différents ainsi qu'une diversité d'autres professions.

Un examen des professions des employeurs selon la taille du revenu d'emploi **(tableau 5.6)** plutôt que selon le nombre de travailleurs corrobore certaines des déductions faites plus tôt. On constate là encore des revenus d'emploi moyens élevés pour les professionnels. De plus, il y a en moyenne cinq hommes pour chaque femme dans les groupes d'employeurs affichant les revenus les plus élevés. On relève un rapport hommes-femmes proche de la moyenne pour tous les employeurs (trois hommes pour une femme) dans seulement deux des 10 groupes.

Tableau 5.6
Groupes de professions des employeurs affichant les 10 revenus d'emploi moyens les plus élevés (groupes de plus de 350 employeurs)

Groupe de professions	Hommes	Femmes	Taux de masculinité	A travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (1)	
				Nombre	Revenu d'emploi moyen
Médecins et chirurgiens	19 285	4 870	4,0	21 980	121 627
Dentistes	8 300	1 185	7,0	8 490	100 134
Avocats et notaires	18 805	3 060	6,1	20 945	96 893
Analystes de l'organisation et des méthodes	1 135	230	4,9	1 150	83 508
Optométristes	1 325	395	3,4	1 590	79 694
Ostéopathes et chiropracteurs	2 125	300	7,1	2 025	75 654
Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies	595	235	2,5	705	72 588
Architectes	2 175	170	12,8	2 215	72 492
Surveillants : autres travailleurs en architecture et en génie	395	20	19,8	390	70 257
Directeurs, sciences naturelles et génie	805	45	17,9	755	70 009
Total pour les 10 premiers groupes	**54 945**	**10 510**	**5,2**	**60 245**	

(1) Le nombre de travailleurs dans chaque profession correspond au total de la population active expérimentée. Toutefois, les chiffres de la colonne revenu d'emploi moyen sont calculés à partir des chiffres relatifs aux travailleurs expérimentés qui ont travaillé à plein temps la majeure partie de l'année (au moins 40 semaines) en 1990 et ont touché un revenu d'emploi.

Nota : Population active non agricole uniquement.

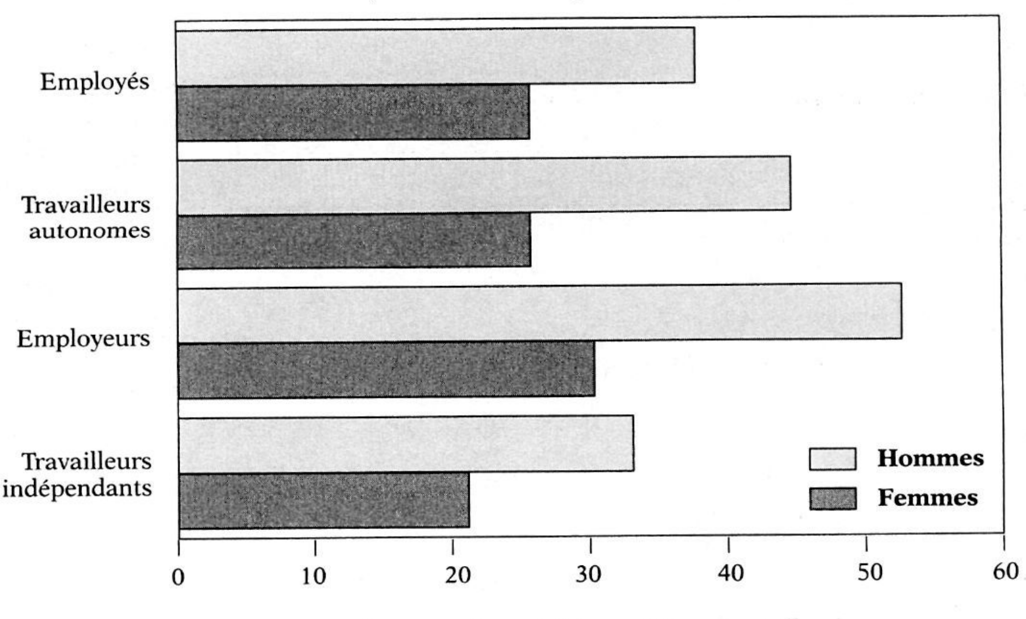
Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Comparaisons au chapitre du revenu d'emploi

Dans l'ensemble, on constate un grand écart entre le revenu d'emploi des employeurs et celui des employés, les travailleurs autonomes gagnant davantage en moyenne **(graphique 5.4)**. Toutefois, les travailleurs autonomes indépendants ne gagnent pas autant que les employés, ce qui confirme certaines des données sur l'activité et la profession analysées ci-devant.

Graphique 5.4
Revenu d'emploi moyen en 1990 selon la catégorie de travailleurs


(Industries non agricoles uniquement)



Nota : Selon les données de la population active ayant travaillé à plein temps durant 40 semaines ou plus.

Source : Données non publiées du recensement de 1991.

Lorsqu'on considère le nombre de semaines et d'heures travaillées, on constate que parmi toutes les catégories, ce sont les travailleurs indépendants qui ont le plus travaillé à temps partiel. Ce groupe comptait aussi la plus faible proportion de personnes ayant travaillé 40 semaines ou plus dans des emplois à plein temps, un taux très légèrement inférieur à celui des employés. Le fait de moins travailler a eu une incidence évidente sur le revenu d'emploi touché.

Dans le cas des femmes en particulier, les données sur la profession confirment également le fait qu'en moyenne une travailleuse indépendante gagne un revenu moindre. Les trois groupes de professions comptant le plus grand nombre de travailleuses indépendantes sont des groupes à revenu assez faible (c.-à-d. Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants, Vendeurs et commis – marchandises, Barbiers et coiffeurs).

Lorsqu'on répartit ces chiffres selon le sexe, il devient évident que le revenu d'emploi moyen des femmes n'approche pas celui des hommes dans toutes les catégories ou sous-catégories.

Conclusion

Résumés des profils

Dans le présent rapport, nous avons traité des travailleurs autonomes en accordant une attention particulière aux différences entre les travailleurs indépendants et les employeurs. Les faits saillants suivants résument les conclusions les plus importantes tirées des données sur les travailleurs autonomes non agricoles.

Travailleurs indépendants

- À long terme, le nombre de travailleurs indépendants a décru depuis le début du siècle.
- Par contre, à court terme, il s'est accru au cours des 10 dernières années.
- Les travailleurs indépendants sont plus âgés que les employés (en moyenne).
- Il y a peu de jeunes parmi les travailleurs indépendants.
- Une forte proportion de travailleurs indépendants (18 %) travaillent après l'âge de 55 ans.
- Il s'agit plus souvent d'hommes que de femmes (mais l'écart entre les sexes est plus marqué dans la catégorie des employeurs).
- Les travailleurs indépendants ont un niveau de scolarité supérieur à celui des employés, mais inférieur à celui des employeurs.

- Les travailleurs indépendants travaillent à peu près le même nombre d'heures que les employés.
- Ils travaillent plus souvent à temps partiel une partie de l'année que les employés et les employeurs.
- Ils sont moins susceptibles que les employeurs d'avoir constitué leur entreprise en société.
- Ils sont concentrés dans un nombre limité d'industries.
- Les travailleuses indépendantes travaillent le plus souvent dans le secteur des services.
- Les travailleurs indépendants sont davantage concentrés que les employés dans un nombre limité de professions, mais moins que les employeurs.
- Ils sont plus susceptibles que les employeurs de travailler dans le secteur des services ou de pratiquer un métier.
- Ils sont moins susceptibles que les employeurs d'exercer une profession libérale ou d'occuper un poste de direction.
- Les travailleuses autonomes exercent souvent des activités artistiques.
- Les travailleurs autonomes ont un revenu d'emploi inférieur, en moyenne, à celui des employés et à celui des employeurs.

Employeurs

- À long terme, le nombre d'employeurs s'est accru depuis le début du siècle.
- Par contre, à court terme, il a décru au cours des dix dernières années.
- Les employeurs sont plus âgés que les employés (en moyenne).
- Les jeunes employeurs sont l'exception.
- Une forte proportion d'employeurs travaillent après l'âge de 55 ans.
- Les employeurs sont plus souvent des hommes que des femmes, même si le taux de masculinité est tombé de 25 à 1, à 3 à 1 au cours des 60 dernières années.
- Les femmes employeurs sont souvent associées avec leur époux.
- Vingt pour cent (20 %) des employeurs de sexe masculin sont associés avec leur épouse.
- Les employeurs ont un niveau de scolarité plus élevé (25 % d'entre eux ont un grade universitaire).
- La population immigrante compte une plus forte proportion d'employeurs que de travailleurs indépendants.

- Les employeurs travaillent de longues heures et sont plus nombreux dans la tranche supérieure d'heures travaillées.
- Ils travaillent surtout à plein temps la majeure partie de l'année.
- Ils sont plus susceptibles que les travailleurs indépendants d'avoir constitué leur entreprise en société.
- Ils sont concentrés dans un nombre limité d'industries.
- Ils sont plus concentrés dans un nombre limité de professions que les travailleurs indépendants.
- Ils sont moins susceptibles que les travailleurs indépendants de travailler dans le secteur des services ou de pratiquer un métier.
- Ils constituent, de loin, la catégorie de travailleurs affichant le revenu d'emploi annuel moyen le plus élevé.

Les catégories employeur et travailleur indépendant présentent des caractéristiques différentes et peuvent constituer une excellente source de données pour la recherche et l'analyse. Comme nous l'avons remarqué précédemment, les données sur les tendances relatives aux travailleurs autonomes de 1931 à 1991 sont comprises dans les tableaux sommaires de données pour les utilisateurs désirant faire une analyse différente des données.

Annexes

Sommaire de l'agriculture

Pour les profils résumés dans la conclusion, les travailleurs autonomes agricoles présentent les différences suivantes comparativement aux autres travailleurs autonomes.

- Il s'agit le plus souvent d'hommes (78,1 % contre 70,8 %).
- Ils sont beaucoup plus âgés; 39,9 % d'entre eux ont plus de 55 ans, comparativement à 17,2 % pour les autres travailleurs autonomes.
- Seulement 26,0 % d'entre eux sont des employeurs comparativement à 49,5 % des autres travailleurs autonomes.
- Les épouses employeurs dans le secteur de l'agriculture sont plus susceptibles d'être associées avec leur époux (68,9 % contre 58,3 % dans les autres secteurs). Dans le cas des époux employeurs, la tendance relative à l'association avec l'épouse est semblable (21,2 % dans le secteur de l'agriculture contre 17,7 % dans les autres secteurs).
- Les travailleurs autonomes agricoles ont un niveau de scolarité moins élevé; 52,8 % d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement au quart des autres travailleurs autonomes.
- La proportion d'immigrants est beaucoup plus faible dans le secteur de l'agriculture. Seulement 6,3 % des travailleurs autonomes immigrants travaillent dans le secteur de l'agriculture comparativement à 20,8 % des travailleurs autonomes nés au Canada.

En outre, comme les caractéristiques des travailleurs autonomes agricoles sont très différentes de celles des travailleurs autonomes dans les industries non agricoles, il est préférable d'effectuer une analyse distincte de cette catégorie de travailleurs. Ils travaillent en moyenne 58,6 heures par semaines; 80,2 % d'entre eux travaillent à plein temps la majeure partie de l'année; le taux d'entreprises constituées en société ne correspond qu'à la moitié de celui des autres travailleurs autonomes (18,2 % contre 37,5 %).

Glossaire

Catégorie de travailleurs

La population classée selon la catégorie de travailleurs peut être répartie de diverses façons. Voici les catégories en question.

Employés

Personnes qui travaillent pour un salaire ou un traitement, pour des pourboires ou à commission.

Travailleurs autonomes

Personnes qui exploitent une ferme ou une entreprise ou qui exercent une profession (seules ou avec des associés), y compris les personnes comprises dans les sous-catégories ci-après.

Employeurs

Travailleurs autonomes avec personnel rémunéré.

Travailleurs indépendants

Travailleurs autonomes sans personnel rémunéré.

Travailleurs familiaux non rémunérés

Personnes travaillant sans rémunération pour leur conjoint ou une autre personne apparentée dans une ferme ou une entreprise familiale. Il s'agit d'une petite catégorie résiduelle (66 045 personnes au Canada selon le recensement de 1991, représentant moins de 1 % de la population active expérimentée). On n'en a pas tenu compte dans l'analyse présentée ici. D'un point de vue conceptuel, ces personnes peuvent être considérées comme des travailleurs autonomes (p. ex., un conjoint peut être considéré comme un travailleur autonome associé) ou des employés (p. ex., dans un dépanneur, un des enfants fait un travail qui devrait normalement être fait par un travailleur engagé).

Travailleurs rémunérés

Cette catégorie combine les employés et les travailleurs autonomes (employeurs ou travailleurs indépendants) ayant une entreprise ou une ferme constituée en société. Ce regroupement peut s'expliquer par le fait que les travailleurs autonomes dont l'entreprise est constituée en société peuvent être considérés comme des travailleurs dont le revenu d'emploi est un traitement. Ils présentent certaines caractéristiques similaires à celles des salariés ou des travailleurs «rémunérés» de leur propre entreprise. Pour de nombreuses enquêtes de Statistique Canada, particulièrement celles où on tente de maintenir une certaine cohérence avec le Système de comptabilité nationale, on utilise cette catégorie de travailleurs rémunérés. Dans le présent rapport, on ne fait pas la distinction entre les

travailleurs autonomes dont l'entreprise est constituée et ceux dont l'entreprise ne l'est pas, sauf dans la courte section portant sur la constitution en société en tant que caractéristique.

Si on utilise la catégorie des travailleurs rémunérés, l'univers des travailleurs autonomes est réduit de 10 % à 6,5 % de la population active expérimentée.

Il existe des règles, des contrôles et des définitions qui ont une incidence sur le traitement des données de la catégorie de travailleurs et sur le classement des personnes dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories, soit employés et travailleurs autonomes. En voici quelques exemples.

(1) Par définition, les travailleurs des administrations publiques sont des employés.

(2) Une personne qui garde des enfants chez elle est considérée comme un travailleur autonome.

(3) Une personnes qui garde des enfants au domicile d'une autre personne est considérée comme un employé.

(4) Un vendeur à commission pour une entreprise est considéré comme un employé.

(5) Un vendeur offrant ses services par contrat à plusieurs entreprises est considéré comme un travailleur autonome.

Il y a une quantité d'autres règles de ce type, qui sont toutes fondées sur la définition du recensement de ce qu'est un employé ou un travailleur autonome. Il importe de prendre note que les règles comme celles régissant la définition des personnes qui gardent des enfants peuvent se traduire par des écarts importants entre les chiffres relatifs aux employés et aux travailleurs autonomes. Les lecteurs désireux de comparer les résultats de cette étude avec ceux d'autres enquêtes (particulièrement en dehors de Statistique Canada) ou avec les chiffres fournis par des syndicats ou des organisations professionnelles doivent savoir que des différences peuvent être attribuables à ces facteurs.

Concepts relatifs à la population active

Population active expérimentée

Dans la mesure du possible, l'univers utilisé pour les totalisations présentées dans le présent rapport est celui de la population active expérimentée, c.-à-d. les personnes qui sont actuellement occupées ou qui cherchent du travail et qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier de l'année précédente. À l'occasion, dans des tableaux de données chronologiques ou pour une analyse particulière (p. ex., les familles époux-épouse), cet univers est modifié.

Industrie

Sauf lorsqu'il s'agit d'une analyse chronologique, les données sur l'industrie sont fondées sur la Classification type des industries de 1980.

Tableaux sommaires de données, 1931 à 1991 (suite)

Année	Sexe	Industrie	Total	Travailleur aut.	% des trav. aut.	Empl.	Travailleur indépendant	Employé	Travail. familial non rémunéré
1971	T	Total	8 626 930	799 560	9,3	316 150	483 410	7 543 815	283 555
	H	Total	5 665 720	702 825	12,4	282 245	420 580	4 888 690	74 205
	F	Total	2 961 210	96 735	3,3	33 905	62 830	2 655 125	209 350
	T	Agriculture	481 185	235 680	49,0	38 175	197 505	127 165	118 340
	H	Agriculture	369 625	227 765	61,6	36 835	190 930	97 155	44 705
	F	Agriculture	111 560	7 915	7,1	1 340	6 575	30 010	73 635
	T	Non agr.	8 145 745	563 880	6,9	277 975	285 905	7 416 650	165 205
	H	Non agr.	5 296 095	475 060	9,0	245 410	229 650	4 791 535	29 500
	F	Non agr.	2 849 650	88 820	3,1	32 565	56 255	2 625 115	135 715
1981	T	Total	12 005 320	1 096 020	9,1	503 410	592 610	10 836 920	72 380
	H	Total	7 152 205	891 055	12,5	419 190	471 865	6 241 690	19 460
	F	Total	4 853 115	204 965	4,2	84 220	120 745	4 595 230	52 920
	T	Agriculture	493 005	269 580	54,7	58 795	210 785	176 100	47 325
	H	Agriculture	370 580	238 940	64,5	51 310	187 630	117 285	14 355
	F	Agriculture	122 415	30 640	25,0	7 485	23 155	58 815	32 970
	T	Non agr.	11 512 315	826 440	7,2	444 615	381 825	10 660 820	25 055
	H	Non agr.	6 781 615	652 115	9,6	367 880	284 235	6 124 405	5 105
	F	Non agr.	4 730 700	174 325	3,7	76 735	97 590	4 536 415	19 950
1986	T	Total	12 783 510	1 208 445	9,5	573 000	635 445	11 485 770	89 295
	H	Total	7 316 995	947 770	13,0	463 820	483 950	6 346 805	22 420
	F	Total	5 466 515	260 675	4,8	109 180	151 495	5 138 965	66 875
	T	Agriculture	504 245	252 145	50,0	65 510	186 635	193 015	59 085
	H	Agriculture	361 315	222 945	61,7	56 620	166 325	123 490	14 890
	F	Agriculture	142 930	29 200	20,4	8 890	20 310	69 525	44 195
	T	Non agr.	12 279 265	956 300	7,8	507 490	448 810	11 292 755	30 210
	H	Non agr.	6 955 680	724 825	10,4	407 200	317 625	6 223 315	7 530
	F	Non agr.	5 323 595	231 475	4,4	100 290	131 185	5 069 440	22 680
1991	T	Total	14 329 100	1 406 420	9,8	636 580	769 840	12 856 200	66 480
	H	Total	7 900 410	1 014 625	12,8	483 315	531 310	6 866 295	19 490
	F	Total	6 428 690	391 795	6,1	153 265	238 530	5 989 905	46 990
	T	Agriculture	509 775	252 800	49,6	65 775	187 025	222 700	34 275
	H	Agriculture	339 020	197 935	58,4	51 575	146 360	130 485	10 600
	F	Agriculture	170 755	54 865	32,1	14 200	40 665	92 215	23 675
	T	Non agr.	13 819 325	1 153 620	8,4	570 805	582 815	12 633 500	32 205
	H	Non agr.	7 561 390	816 690	10,8	431 740	384 950	6 735 810	8 890
	F	Non agr.	6 257 935	336 930	5,4	139 065	197 865	5 897 690	23 315

Source : Recensement du Canada de 1931 – Volume VII – **Professions et industries** – tableau 50.

Nota : La population comprend les personnes de 10 ans et plus; ne comprend pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur les personnes occupées rémunérées plutôt que sur la population active expérimentée. Dans ce tableau, les totaux de l'Agriculture sont basés sur une définition de profession plutôt que sur une définition d'industrie pour cette année de recensement seulement.

Source : Recensement du Canada de 1941 – Volume VII – **Professions et industries** – tableau 18.

Nota : La population comprend les personnes de 14 ans et plus; ne comprend pas les personnes en service actif dans la Seconde Guerre mondiale; ne comprend pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur les personnes occupées rémunérées plutôt que sur la population active expérimentée.

Source : Recensement du Canada de 1951 – Volume IV – Population active – **Professions et industries** – tableau 19.

Nota : La population comprend les personnes de 14 ans et plus; ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, mais comprend Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée.

Source : Recensement du Canada de 1961 – Volume III – Partie 2 – **Population active – Industries** – tableau 9.

Nota : La population comprend les personnes de 15 ans et plus; comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée.

Source : Recensement du Canada de 1971 – Totalisations spéciales.

Nota : La population comprend les personnes de 15 ans et plus; comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée.

Source : Recensement du Canada de 1981 – Totalisations spéciales.

Nota : La population comprend les personnes de 15 ans et plus; comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée (selon la variable activité de 1971).

Source : Recensement du Canada de 1986 – Totalisations spéciales.

Nota : La population comprend les personnes de 15 ans et plus; comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée (selon la variable activité de 1971).

Source : Recensement du Canada de 1991 – Totalisations spéciales.

Nota : La population comprend les personnes de 15 ans et plus; comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve; les données portent sur la population active expérimentée (selon la variable activité de 1971).



Travailleurs autonomes

Statistique Canada

Le travail autonome est-il vraiment avantageux au point de vue économique? Ou le choisit-on en fonction des circonstances? Le présent rapport examine deux types de travailleurs autonomes au Canada : ceux qui ont des employés rémunérés et ceux qui n'en ont pas. On se penche entre autres sur les caractéristiques de ces travailleurs sous l'aspect de la démographie et du travail, sur leurs secteurs d'activité et leurs professions. On jette un nouveau regard sur la perception commune selon laquelle les travailleurs autonomes représentent un groupe privilégié.

Les publications de la série *Le Canada à l'étude*, rédigées dans un style clair et attrayant, présentent des statistiques tirées du dernier recensement; il s'agit de la source de données démographiques et socio-économiques la plus riche au Canada!

Autres titres de la série :

La dynamique de la population au Canada
Les familles au Canada
Les Canadiens en mouvement
Profil des personnes âgées au Canada
Les enfants et les jeunes : un aperçu
Évolution de la population immigrante au Canada
Les langues au Canada
Les gains des Canadiens
Le revenu des familles au Canada
Une génération au travail : Les femmes du baby-boom

Also available in English.

ISBN 0-13-150889-X

9 780131 508897

PRENTICE HALL CANADA INC.